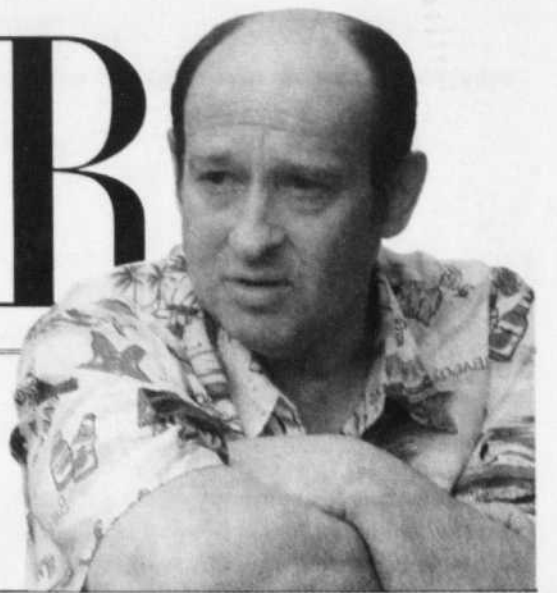




LE DEVOIR



LE MONDE

Israël continue de frapper sans ménagement
Page A 5

CULTURE

Le souhait de Michel Jonasz aux enfants du millénaire
Page B 8

Vol. XCI N° 169

LE MARDI 31 JUILLET 2001

87c + TAXES = 1\$

Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine

Pas question d'expulser les squatteurs... pour le moment

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Qui assumera la responsabilité de l'expulsion des squatteurs qui occupent depuis vendredi la Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine? Au terme d'une réunion à l'hôtel de ville hier après-midi, les autorités municipales ont convenu d'adopter la manière douce afin d'amorcer le dialogue avec les militants. De son côté, le propriétaire de l'édifice désaffecté laisse au



maire le soin de prendre une décision quant aux mesures à prendre. La cinquantaine de militants s'approprièrent hier soir à passer leur quatrième nuit dans la Maison Louis-H.-Lafontaine de la rue Overdale, angle Lucien-L'Allier. Le propriétaire de l'édifice abandonné depuis plus d'une dizaine d'années a été plutôt avare de commentaires hier.

«On ne peut rien dire car c'est entre les mains du maire et on attend sa décision», a indiqué Gerry Hirsh, gestionnaire des propriétés de la Grinch Holding Company, une société basée à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il a affirmé que les propriétaires, qui étaient à l'extérieur de la ville pendant la fin de semaine, voulaient prendre connaissance des événements des derniers jours avant de se prononcer.

Le dialogue

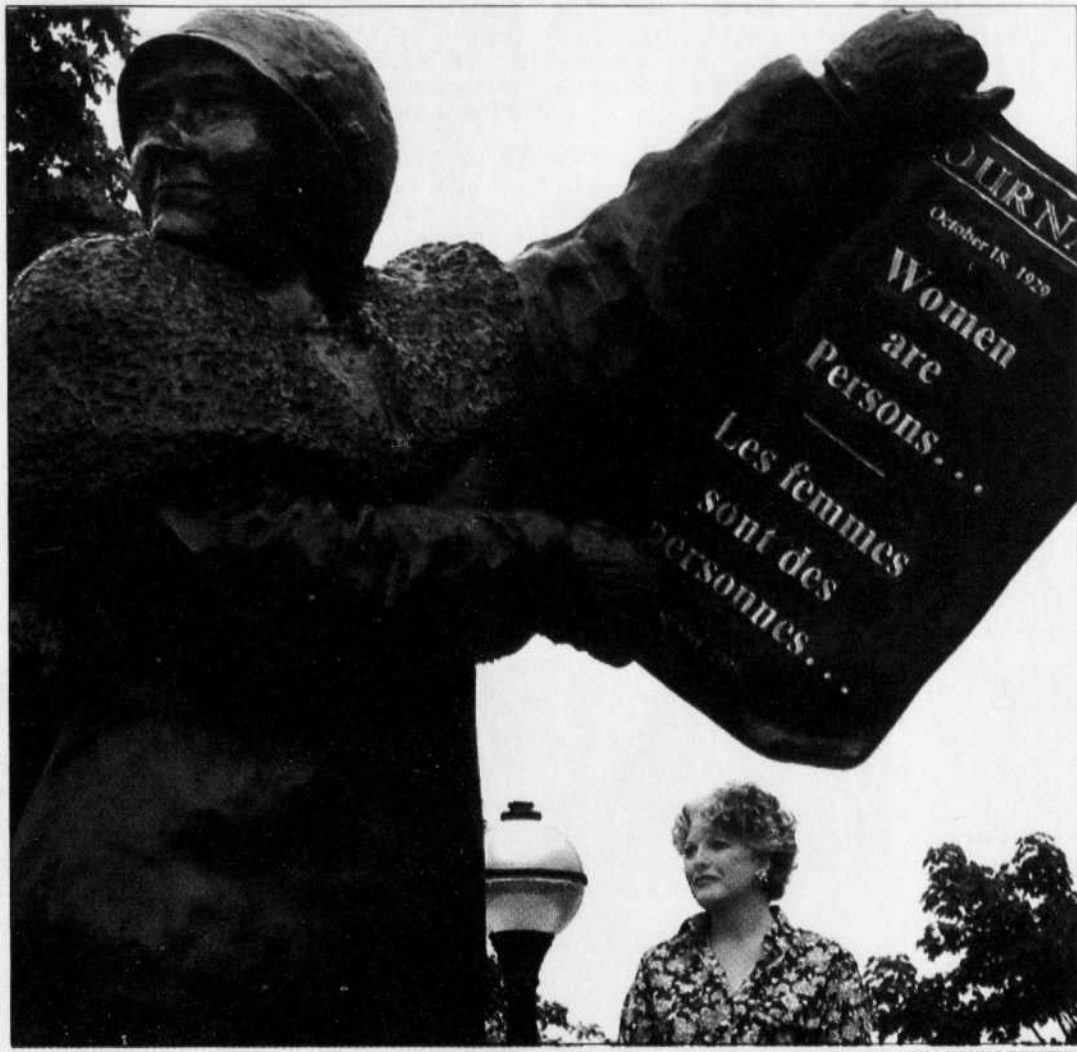
Au terme d'une réunion hier après-midi à l'hôtel de ville, Madeleine Champagne, du cabinet du maire, a déclaré que la conseillère municipale responsable du dossier, Claire St-Arnaud, «privilégiait le dialogue» et que des pourparlers seraient amorcés avec les squatteurs. Ainsi, pour l'instant, la Ville n'aurait pas l'intention de procéder à l'expulsion des militants. Mme St-Arnaud avait convoqué les représentants du service de police, du service de prévention des incendies (SPIM) et des services de l'habitation, du sport et loisirs et du développement économique à la Ville de Montréal afin d'examiner la situation. La réunion qui a débuté à 15h30 a duré plus de deux heures.

Les squatteurs n'avaient pas été invités à cette réunion à l'hôtel de ville mais la conseillère municipale aurait signifié son intention de les rencontrer. Marie-Claude Goulet, du Comité des sans-emploi, a indiqué que les militants n'avaient posé qu'une condition, que la conseillère vienne sur les lieux. Ce qui aurait été accepté. Il resterait donc à fixer un rendez-vous.

A l'initiative du Comité des sans-emploi, les militants occupent la Maison Louis-H.-Lafontaine depuis vendredi soir. Il s'agit du seul édifice qui ait été

VOIR PAGE A 8: SQUATTEURS

Au Canada des femmes

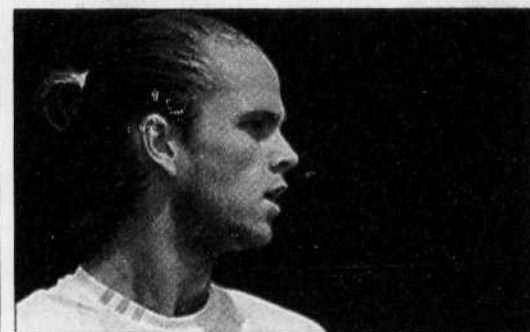


JIM YOUNG REUTERS

FRANCES WRIGHT présidente de la Fondation Famous 5, s'est rendue sur la colline parlementaire hier afin de faire signer une pétition réclamant du gouvernement canadien qu'il modifie la version anglaise de l'hymne national pour mieux tenir compte de l'apport des femmes. La phrase coupable est «True patriot love in all thy sons command» (Objet de l'amour patriotique de tous tes fils). «Tous les Canadiens chantent l'hymne national, donc cela doit se refléter dans l'hymne», a déclaré M^{me} Wright. Ô Canada, créé le 24 juin 1880, est l'œuvre du compositeur Calixa Lavallée et les paroles sont de sir Adolphe-Basile Routhier. La version anglaise est de Robert Weir.

Le Masters de tennis du Canada

Dans l'ombre de Malisse



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Xavier Malisse

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

«Grrrrrr!» Sur le court, Xavier Malisse vient de voir son coup droit se faire avaler par le filet. Il essuie la sueur qui perle sur son front et y va d'un autre coup droit. Cette fois, la balle atterrit de l'autre côté et le jeune homme sourit. Son entraîneur approuve.

Frais comme une rose malgré une arrivée tardive dans la nuit de dimanche à lundi, Xavier a accepté que *Le Devoir* devienne son ombre, l'espace de

VOIR PAGE A 8: OMBRE

Financement de la santé

Le Québec se résigne

Landry se ralliera à la proposition Harris plutôt que de se battre seul pour un transfert de points d'impôt

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À la veille de l'ouverture de la 42^e conférence des premiers ministres des provinces à Victoria, le gouvernement du Québec est incapable de trouver une seule province prête à s'allier à lui pour réclamer d'Ottawa le transfert de points d'impôt. Tout au plus évoque-t-on la possibilité qu'un consensus émerge sur la base des propositions définies par l'Ontario, soit un rehaussement du transfert social canadien pour financer les coûts croissants en santé.

C'est ce qu'on indiquait, hier, des hauts fonctionnaires du Conseil exécutif au cours d'un briefing de presse sur la conférence des premiers ministres qui s'ouvrira demain pour se terminer vendredi. Même si Québec n'y voit qu'un cataplasme, le premier ministre Bernard Landry, à l'instar des autres premiers ministres, pourrait bien se satisfaire de ce consensus visant une solution à court terme, dans la mesure où la réflexion se poursuit sur des solutions permanentes, a-t-on fait savoir, hier.

C'est à la Colombie-Britannique, et à son nouveau premier ministre Gordon Campbell, de présider cette année la conférence des premiers ministres. Mais c'est le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, qui a pris le leadership du principal élément de l'ordre du jour, le financement de la santé. Déjà, les premiers ministres s'entendent pour réclamer du gouvernement fédéral une hausse de sa part dans les dépenses publiques en santé. Les provinces consentent 55 milliards à la santé cette année; Ottawa en assume 14 %, selon les évaluations, à même le transfert social canadien pour la santé, l'éducation et les services sociaux de 18,5 milliards par année. Réunis en juin, les ministres des Finances ont évalué les nouveaux besoins des provinces; elles exigent sept milliards de plus d'ici trois ans, pour porter la part du gouvernement fédéral à 18 % des dépenses en santé, le même niveau qu'avant 1994-1995.

VOIR PAGE A 8: RÉSIGNE

ACTUALITÉS

De la marijuana en toute légalité... et complexité

■ Lire en page A 3

ÉCONOMIE

La production de papier journal diminue

■ Lire en page B 1

INDEX

7	Annances..... B 4	Idées..... A 7
7	Avis publics.. B 6	Monde..... A 5
7	Bourse..... B 2	Mots croisés.. B 4
7	Culture..... B 8	Météo..... B 4
7	Économie..... B 1	Sports..... B 6
7	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



Des combinaisons d'un goût douteux

L'industrie agro-alimentaire profite de la crédibilité des diététistes

Ils sont partout. À la télévision, à la radio, dans les pages des journaux et des magazines. Vache folle, fièvre aphteuse, organismes génétiquement modifiés (OGM) et alertes récurrentes à la «maladie du hamburger» aidant, les diététistes sont devenus au cours des dernières années de véritables oracles consultés par des consommateurs de plus en plus sensibles au contenu de leur assiette. Les entreprises agro-alimentaires l'ont compris et exploitent la crédibilité de ces experts.

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Septembre sera le «mois de l'innocuité alimentaire». Une première au Québec. Ainsi en a décidé en juin dernier l'Association des diététistes au Québec (ADAQ). L'objectif visé par cette vaste campagne de sensibilisation? Informer et rassurer le grand public sur la qualité et la sé-

curité des aliments consommés au Québec mais aussi «réunir autour d'une même table consommateurs, producteurs, transformateurs, restaurateurs et autres représentants de l'industrie pour leur permettre de mettre les pendules à l'heure en exprimant leurs craintes et leurs espoirs en matière d'alimentation», explique Hélène Tremblay, présidente de l'ADAQ.

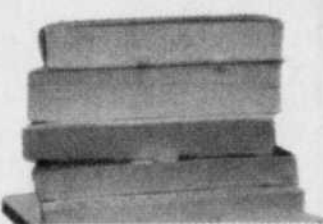
VOIR PAGE A 8: COMBINAISONS



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

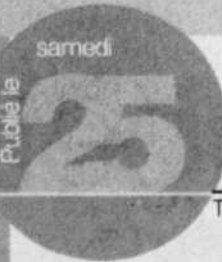
Les géants de l'industrie agro-alimentaire utilisent tous les moyens à leur disposition pour mieux atteindre leur cible: le consommateur.

C a h i e r s p é c i a l



R e n t r é e

littéraire



août 2001
Tombée publicitaire
le 17 août 2001

LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

Les nouveaux députés à Ottawa

La patience des bleus

Irwin Cotler ne veut pas être ministre car il pense que c'est en étant libre qu'il peut être le plus efficace

À peu près tous les nouveaux députés à Ottawa tenteront de vous en convaincre: ils ne sont pas que des bœuf-oui-oui et ils peuvent faire une différence, même en étant dans l'opposition ou sur les banquettes arrière du pouvoir. Mais il faut être patient et se contenter de petits pas.

Deuxième d'une série de deux articles

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

À la fin de notre rencontre, à la fin de la session parlementaire à la mi-juin, Irwin Cotler était «sur un high». Le député libéral de Mont-Royal, qui a mis en veilleuse sa carrière de professeur de droit à l'université McGill, venait d'assister à la réalisation de deux rêves: Nelson Mandela, dont il a été le conseiller juridique canadien, avait reçu sa citoyenneté canadienne honorifique. Et il avait été décidé que Raoul Wallenberg, un Suédois qui aurait sauvé 100 000 juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et à qui cet exploit a valu la seule autre citoyenneté honorifique accordée par le Canada, aurait sa journée commémorative. C'était plus qu'assez pour ne pas regretter son saut en politique. Du moins pas à ce moment précis. Car M. Cotler doute parfois de son efficacité en tant que député.

«Franchement, je ne suis pas certain. Il y a des jours où je pense que je fais mieux ici que ce que je pourrais faire comme professeur engagé envers les droits de la personne et il y a d'autres jours où je ne suis pas certain.»

«Si les deux dernières semaines étaient représentatives de tout mon travail ici, je pourrais sans contre-

dit dire que c'est ici que je suis le plus efficace. Par hasard, il y a des démarches historiques qui ont été accomplies. Mais, sur une plus grande période, c'est difficile de le dire. Peut-être qu'il y a un temps pour être universitaire et un temps pour être député. Mais, pour moi, ce n'est pas une carrière. C'est un congé de quelques années pour faire avancer d'une autre manière, dans un autre forum, les droits de la personne.»

Grosse «machine»

Pour Georges Farrah, le nouveau député libéral des Îles-de-la-Madeleine, la politique fédérale demande de la patience. Les décisions «prennent plus de temps» et les dossiers n'avancent jamais aussi vite que ne le voudraient les électeurs parce que la «machine» est plus grosse, déplore celui qui a aussi passé 13 ans à l'Assemblée nationale. «C'est pour cela qu'il faut avoir la capacité de faire face à la pression entre-temps.»

La question «Qu'est-ce qu'un simple député peut accomplir à Ottawa?» est lancée cruellement au visage de John McCallum, celui pour qui on pressentait un rôle de premier plan. Ancien économiste en chef de la Banque Royale, le député de Markham (Ontario) était un candidat-vedette. Il n'est toujours pas ministre ni même secrétaire parlementaire. Fidèle à lui-même, le banquier ingénu répond qu'il ne savait pas à quoi s'attendre en se lançant en poli-

tique, et donc qu'il n'a aucune raison d'être déçu.

Il rappelle que la citoyenneté honorifique accordée à Nelson Mandela, c'était son idée. Sa motion a d'abord été bloquée par un député allianciste qui avait traité M. Mandela de terroriste. L'affaire avait créé tout un émoi dont se réjouit maintenant le député McCallum. «Dans un sens ce fut un don du ciel parce que nous avons reçu beaucoup plus de publicité qu'on en aurait reçu en temps normal.»

Irwin Cotler, lui, ne veut pas être ministre car il pense que c'est en étant libre qu'il peut être le plus efficace. «Je n'ai pas d'aspiration à devenir membre du cabinet. Je pense que je peux être plus libre comme député que comme membre du cabinet. Parce que, là, il y a plus de contraintes.»

L'ex-secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, est bien conscient qu'il y a des limites à ce que peut accomplir un député dans l'opposition. Les libéraux étant majoritaires, s'ils décident d'adopter une loi, tous les cris des bloquistes n'y changeront rien. Mais ce n'est pas l'impuissance pour autant, assure-t-il.

«Je ne vois pas seulement cela sous l'angle de l'influence que tu peux avoir sur le processus décisionnel immédiat. Il y a un rôle d'animation politique auprès de l'opinion publique québécoise qui est important.» M. Paquette aime rappeler que si l'opposition, appuyée par les groupes de la société civile, n'avait pas réclamé les textes de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), le ministre du Commerce international Pierre Pettigrew n'en aurait probablement pas fait la demande à ses homologues du continent. «Au début, M. Pettigrew laissait presque entendre que ces textes-là n'existaient pas.»

Malgré ses bons mots, il croit tout de même que

le rôle des parlementaires doit être revu. «Les parlementaires ne sont pas dans le coup des vraies décisions. C'est maintenant l'exécutif, les ministres et surtout le cabinet du premier ministre, qui contrôle tout. On n'avait pas tort de dire que ce sont un peu comme des monarches élus. C'est comme si c'était un mal nécessaire d'avoir des députés.»

Même son collègue d'en face, M. Farrah, est d'accord sur ce point. «Je suis d'avis que le rôle du député doit être revalorisé. Je pense qu'il y a un certain déséquilibre entre le politique et l'appareil.» Son passage dans les deux capitales l'amène d'ailleurs à constater que le travail du député fédéral est plus compliqué car il doit dompter une fonction publique gigantesque et s'y tisser un réseau de contacts.

«L'administration publique à Ottawa, la machine, est très puissante. Ça se comprend. Il y a une culture de fonctionnaires, ici à Ottawa. Les hauts fonctionnaires sont dans l'appareil depuis 25 ou 30 ans, ils ont gravi tous les échelons. Et compte tenu qu'on administre un pays vraiment gros, on est obligé de déléguer beaucoup au niveau de la machine pour mener les dossiers à bien. Alors qu'à Québec la politique a un plus grand rôle à jouer.»

Et quelle impression générale retiennent-ils de leur première session? Georges Farrah trouve la Chambre très accaparante (on y siège plus qu'à Québec). Pierre Paquette déplore le peu de suivi accordé aux motions adoptées en Chambre. Et Irwin Cotler dit avoir perdu, en quittant la vie universitaire, un «grand amour». Il trouve cruel son rôle de membre de parti, qui oblige parfois l'intellectuel à faire des concessions et à appuyer des projets de loi qui ne sont pas parfaits à ses yeux.

Ridés mais protégés du cancer

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Les visages les plus ridés résistent mieux que les belles peaux lisses au carcinome basocellulaire, la forme la plus fréquente de cancer de la peau. Une équipe de scientifiques anglais ont émis cette hypothèse dans la récente édition de la revue *Archives of dermatology* après avoir déterminé l'ampleur des rides ainsi que les traitements dermatologiques subis par 239 sujets âgés d'environ 70 ans et de race blanche, le groupe ethnique le plus susceptible de développer un cancer basocellulaire.

L'un des chercheurs de l'équipe, le dermatologiste Christopher Griffiths de l'Hôpital Hope à Manchester en Grande-Bretagne avait d'abord remarqué que la peau des patients qu'il opérait pour des basocellulaires était très peu ridée. Ensuite, avec ses collègues, il a voulu vérifier cette association pour le moins surprenante sachant que le soleil favorise autant le cancer de la peau que l'apparition de rides.

Pour le moment, les chercheurs n'ont pas encore élucidé le lien entre les rides et le cancer basocellulaire.

Ils espèrent mettre au jour les mécanismes moléculaires sous-jacents à l'effet protecteur du processus de développement des rides et vérifier si cette protection s'exerce également pour d'autres cancers de la peau plus menaçants.

Les rayons ultraviolets détruisent les fibres élastiques de collagène de la peau. Or, les rides apparaissent lorsque la peau se régénère sans remplacer le collagène disparu.

Par contre, les personnes âgées qui conservent une peau lisse remplacent les fibres de collagène détruites grâce à la production de TGF- β (transforming growth factor-beta), une substance qui favorise également la prolifération de vaisseaux sanguins et déprime le système immunitaire, deux phénomènes associés au cancer.

Or, les individus à la peau lisse examinés dans l'étude se caractérisaient par un teint clair qui ne bronze pas bien au soleil et par la présence de multiples vaisseaux sanguins — éclatés — visibles à la surface de la peau. Les scientifiques soulignent toutefois que ces explications demeurent encore hypothétiques.



MIKE SEGARD REUTERS

Plusieurs milliers de personnes ont accueilli, hier, l'ex-président Bill Clinton à Harlem, dont une des nombreuses chorales du fameux quartier noir de New York: «Un dirigeant de classe internationale!»

Clinton a pris ses quartiers à Harlem

«Maintenant je me sens comme chez moi!»

MICHEL MOUTOT
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — L'ancien président Bill Clinton, très populaire dans la communauté noire américaine, s'est installé hier dans ses bureaux au cœur du quartier noir de Harlem à New York.

À la mi-journée, plusieurs milliers d'habitants du plus célèbre quartier noir au monde se sont rassemblés dans la 125^e rue, la principale artère commerciale, pour accueillir M. Clinton sur une place, à quelques centaines de mètres de son nouveau QG.

Sous une immense bannière clamant «Harlem souhaite la bienvenue au président Clinton», sur une estrade décorée de tournesols, toute la classe politique locale a célébré ce que plusieurs orateurs ont qualifié de «jour historique dans l'histoire de Harlem». Accueilli sous les vivas, Bill

Clinton a lancé: «Maintenant, je me sens comme chez moi! Je veux être un bon voisin à Harlem, dans les bons comme les mauvais jours.»

Il a rappelé les initiatives prises pendant ses deux mandats en faveur des zones défavorisées, au premier rang desquelles figure Harlem.

«Le jour où il a été élu président, nous avons su qu'il était de notre bord», a dit le Représentant démocrate Charles Rangel. «Nous avons aujourd'hui un dirigeant de classe internationale à Harlem!»

Après avoir été à l'origine de la candidature victorieuse de Hillary Clinton au poste de Sénateur représentant à Washington l'État de New York, M. Rangel est celui qui a suggéré à son mari Bill d'abandonner ses projets pendulaires d'installation dans le centre de Manhattan au profit de

Harlem, transformant ainsi un embarras en coup politique.

Les services de l'ancien président sont désormais installés au quatrième étage d'une tour de bureaux, avec vue sur Central Park, pour un loyer de annuel d'environ 200 000 dollars par an, à la charge des contribuables.

Bill Clinton dispose désormais, à quarante minutes de voiture de sa résidence de Chappaqua, au nord de New York, d'un vaste bureau rectangulaire avec salon et douche privés. Il a prévu d'y installer sous peu les milliers de volumes de sa bibliothèque privée et son importante collection de disques.

L'ancien président a répondu à ceux qui, à Harlem et dans le communauté noire, dénoncent l'embourgeoisement récent du quartier, en déclarant: «Je suis ravi que les prix de l'immobilier grimpent mais je ne veux pas que

de petits commerçants soient forcés de partir parce que j'arrive.»

Depuis l'annonce, au printemps, de l'installation de l'ancien chef de la Maison-Blanche, les prix des loyers, déjà en forte hausse au cours des dernières années, ont fortement augmenté aux abords de la 125^e rue.

De grandes enseignes nationales se sont installées, repoussant souvent vers le Bronx voisin de petits commerçants incapables d'honorer les augmentations.

Quelques dizaines de manifestants, dont des membres tout de noir vêtus du mouvement radical noir les Panthères Noires, ont tenté sans succès de couvrir la sono par leurs slogans.

Ils portaient des panneaux portant le visage barré de l'ancien président et cette phrase: «Bill Clinton prise de contrôle blanche de Harlem la noire.»

iso
familles

Pour obtenir plus d'informations
ou pour recevoir un formulaire de candidature :

1 800 463-2851

iso.familles@csf.gouv.qc.ca

www.csf.gouv.qc.ca

C a h i e r s p é c i a l

Alphabétisation

samedi

Publié le

8

septembre 2001

Tombée publicitaire
le 24 août 2001

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Quand gronde la Vistule



KONRAD STAWICKI REUTERS

DES MILLIERS de membres d'équipes de sauvetage et de militaires empilaient, hier, des sacs de sable près de la Vistule, le plus grand fleuve polonais, en crue pour contenir les eaux qui menacent plusieurs villages. À Trzesni (photo), à 200 km au sud de Varsovie, le rez-de-chaussée de quasiment toutes les maisons est inondé et les rares personnes ayant refusé d'évacuer les lieux sont approvisionnées par l'armée en véhicules amphibies et barques. Les violentes intempéries ont coûté la vie à 25 personnes au cours du mois de juillet.

Après la fusion

Certains conseils municipaux refusent de rendre l'âme

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Les conseils municipaux de certaines villes de banlieue de Montréal refusent de disparaître après la fusion. Ils estiment que l'on aura encore bien besoin d'eux dans l'avenir ou, à tout le moins, tant et aussi longtemps que la mise en place de la nouvelle ville ne sera pas terminée. Ils avouent aussi espérer durer assez longtemps pour donner la chance à un éventuel gouvernement libéral de venir défaire la réforme honnie.

Dans le futur arrondissement qui regroupera les municipalités de Côte-Saint-Luc, d'Hampstead, et de Montréal-Ouest, le nombre d'élus passera de trois maires et 18 conseillers municipaux à deux conseillers municipaux et un conseiller d'arrondissement. «On ne peut pas demander à trois personnes de faire le travail de 21, s'exclame Dida Berku, conseillère de Côte-Saint-Luc et candidate de l'Union des citoyens de l'île de Montréal. On a présentement un système qui fonctionne bien, ça serait bête de rester payé à ne rien faire plutôt que d'essayer de maintenir une certaine continuité.»

La loi prévoit, en effet, que les membres des conseils municipaux dissous par les fusions continuent de toute manière d'être rétribués jusqu'à la fin du mandat qui leur avait été confié, à moins, bien sûr, qu'ils ne se présentent et ne soient élus à la nouvelle ville. Plusieurs municipalités de l'île de Montréal verront ainsi leurs conseils municipaux payés à ne rien faire au moins jusqu'en novembre 2002.

Les conseils municipaux fantômes dont rêve Dida Berku continueraient à coordonner certains services communautaires tels que les parcs, l'environnement ou le service d'urgence médicale (qui fait la fierté de Côte-Saint-Luc), et ce, même s'ils ne disposeront d'aucun pouvoir officiel. Ils agiraient, de façon plus générale, à titre d'intermédiaires entre la population et leurs conseils d'arrondissements.

L'idée fait son chemin dans plusieurs autres municipalités, dont Dorval, Pointe-Claire, Sainte-Anne-Bellevue, Sainte-Geneviève et Westmount. À Dorval, le partage des tâches entre les membres du conseil municipal a déjà commencé. Certains s'occuperont des organismes de sport, d'autres des activités destinées à la jeunesse, des de-

mandes de permis ou de la société historique. Le maire de la ville, Peter Yeomans, ne cache pas que ce désir de continuité a deux objectifs: celui de maintenir une certaine qualité de service, malgré les débuts inévitablement cahoteux de la nouvelle ville, ainsi que celui d'assurer la survie des institutions municipales d'ici à ce que le Parti libéral remporte les élections provinciales et renverse, tel que promis, la réforme en cours. «Les prochaines années seront une période d'incertitude, croit-il. On sera en attente du jugement de la Cour suprême et des élections provinciales. On cherche la meilleure façon de passer à travers les vagues.»

Alors que Dida Berku dit déjà souhaiter que les anciens conseils municipaux donnent naissance à une forme de conseils de quartiers consultatifs auxquels on conférerait un statut permanent, le maire de Pointe-Claire, Bill McMurchie constate qu'il sera difficile d'assurer une pérennité à ces conseils municipaux fantômes une fois échu la durée de leurs mandats électifs. «Ca deviendra beaucoup plus compliqué après cette date, surtout pour choisir les représentants», note-t-il.

Usage de la marijuana à des fins médicales

Malaise
et interrogation
Santé Canada a concocté un savant
règlement aux malades chroniques
autorisés à fumer de la «mari»

Les malades chroniques peuvent fumer de la marijuana en toute légalité au pays depuis hier... à condition de se conformer au savant règlement concocté par Santé Canada. De nouvelles mesures qui suscitent un lot d'interrogations chez les militants en faveur de la verte substance.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

D = [(Ax365)+(Bx3C)]x1,2. Qu'elle soit comprise ou non, cette équation fait maintenant partie de la vie de quelque 300 malades autorisés à fumer de la marijuana à des fins thérapeutiques. Ils devront la comprendre et l'appliquer afin de connaître le nombre de plants qu'ils sont autorisés à produire pour leur consommation personnelle.

«D» vaut pour le nombre maximal de plants dont la culture est autorisée par le gouvernement. «A» représente la posologie journalière en grammes de mari prescrite par le médecin. «B» désigne le rendement approximatif d'un seul plant, soit une production de 30 grammes. Et, enfin, «C» fait figure de constante correspondant au cycle de croissance d'un plant de l'ensemencement jusqu'à la récolte.

En d'autres mots, il n'y a pas de danger que les usagers récréatifs de la marijuana essaient d'obtenir fallacieusement des exemptions médicales. Il faut demeurer profondément *straight* et lucide pour comprendre ce règlement en 73 articles qui balise tout, mais absolument tout, le champ de la marijuana médicale.

L'acharnement d'un militant, Terry Parker, a contraint Santé Canada à repenser toute la mécanique qui permettait à des malades de fumer du cannabis avec la bénédiction préalable du ministre. M. Parker fume de la mari afin d'apaiser son épilepsie. Il bénéficiait d'une exemption accordée par le ministre en vertu de l'article 56 de la Loi réglementant certaines

drogues et autres substances (LRCDAS) mais elle ne l'a pas mis à l'abri de poursuites au criminel pour possession simple. La Cour d'appel a rendu un verdict d'acquiescement impitoyable pour le fédéral, le 31 juillet 2000, en statuant que l'interdiction de possession simple violait les droits constitutionnels garantis à M. Parker par la Charte des droits et libertés.

Le règlement entré en vigueur hier est la réponse directe — et drôlement compliquée — de Santé Canada à ce verdict historique. Il fait peser sur les patients, les médecins et les producteurs désignés des obligations bureaucratiques.

Les malades doivent maintenant présenter une demande d'autorisation avec adresse complète, photo, lieu visé pour la culture de la mari, autorisation écrite d'un ou plusieurs médecins selon la gravité de leur état de santé.

Les médecins doivent à leur tour déterminer la posologie journalière, le mode d'administration, la période pour laquelle l'usage du cannabis est recommandé. Ils doivent produire des déclarations explicites reconnaissant que le patient a reçu tous les traitements conventionnels propres à sa condition, que l'usage de la mari atténue le symptôme observé et que le bénéfice l'emporte sur les risques.

À défaut de cultiver eux-mêmes la marijuana, les patients peuvent désigner des producteurs à qui reviendra l'ingrate tâche de comprendre et d'appliquer l'équation magique. Les règles interdisent à un producteur d'approvisionner plus d'un malade, ce qui place les clubs compassion dans l'illégalité. Ces organismes sans but lucratif distribuent de la mari de qualité à

faible prix à des personnes souffrantes dans les villes de Montréal, Toronto, Vancouver et Edmonton.

«Ce règlement, c'est un gros pé-tard mouillé», estime Marc-Boris Saint-Maurice, leader du Parti marijuana et bénévole au Club Compassion de Montréal. Les patients seront mieux servis sur le marché noir. C'est tout simplement moins compliqué.»

Selon M. Saint-Maurice le fédéral ne pourra pas empêcher les patients délinquants de contourner les nouvelles règles du jeu. Depuis l'affaire Parker, la possession de mari à des fins thérapeutiques prend les allures d'un droit constitutionnel, affirme-t-il.

Illégal un jour, illégal tous les jours. L'entrée en vigueur du règlement confirme le caractère illicite du Club Compassion de Montréal, où cinq bénévoles approvisionnent une centaine de malades en cannabis sur recommandation d'un médecin. «Nous, on continue, il n'y a rien de changé dans la pratique», affirme Pierre Hamel, un bénévole de l'organisme.

Selon M. Hamel, la complexité des nouvelles règles est telle qu'elle décourage les malades ou les personnes désignées de se lancer dans la production à des fins médicales. La plupart des membres du Club compassion ont l'intention de défier le règlement en continuant de s'approvisionner au petit local de la rue Rachel, affirme M. Hamel.

Le caractère pointilleux du règlement est révélateur de la marge de manœuvre du fédéral en matière de drogue, estime enfin M. Saint-Maurice. Les conventions internationales signées par le Canada à partir de 1961 interdisent avec fermeté la libre circulation du cannabis, sauf à des fins scientifiques ou médicales. «Le règlement est tellement restrictif. Ça montre que le gouvernement ne veut pas reculer sur le principe de la prohibition, il ne veut pas [permettre] l'usage récréatif.»

Nouveaux logements au Village olympique

Metro Capital veut remettre
les pendules à l'heureÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Estimant avoir été condamné sans avoir eu la chance de se défendre, le promoteur torontois Metro Capital présentera aujourd'hui les détails de son projet de construction de 2000 nouveaux logements au Village olympique de Montréal.

«On souhaite présenter notre vision du projet et remettre les pendules à l'heure, explique son porte-parole, Pierre Tessier. Il y a eu beaucoup de fausses informations qui ont circulé à son sujet.» Aidé de plans et de maquettes, le promoteur présentera d'abord son projet aux habitants des pyramides olympiques dont il est déjà propriétaire. La rencontre se transformera par la suite en conférence de presse.

Convoquée hier, cette rencontre se tiendra dans le même hôtel où quelque 400 citoyens mécontents s'étaient entassés, la semaine dernière, et avaient forcé le maire de Montréal, Pierre Bourque, à reporter à après les élections l'étude du changement de zonage demandé. Cela mettait la décision sous le couvert des nouvelles règles de consultations populaires, inscrites dans la loi 170, et l'exposait à la possibilité de faire l'objet d'un référendum.

Si le promoteur constate que les intentions de la Ville à son égard ne sont pas des plus claires par les temps qui courent, il se montre disposé à suivre à la lettre la démarche qu'elle lui imposera. «Le projet n'est pas mort, au contraire, il est bien vivant. Sa date de lancement

a seulement été retardée», déclare Pierre Tessier. Connaissez-vous des villes, vous, qui anéantiraient un projet immobilier de 450 millions sur leur territoire?»

Il assure que «le projet n'est pas coulé dans le béton» et précise qu'il a d'ailleurs déjà fait l'objet de modifications au cours des derniers mois justement à la suite de commentaires de citoyens. Metro Capital dit vouloir profiter du fait que les projecteurs sont tournés vers lui pour le présenter sous son véritable jour.

Le projet en question amènerait la cession, par la Ville au promoteur, d'une parcelle de terrain derrière les pyramides olympiques ainsi qu'un changement de zonage afin de permettre, à terme, la construction de huit à dix tours à logements d'une dizaine d'étages. Le projet impliquerait le démantèlement de jardins communautaires ainsi que l'abattage de dizaines d'arbres. Il permettrait cependant de garantir la préservation d'un boisé et d'empêcher la construction d'immeubles qui cacheraient la façade des tours olympiques.

Selon l'un des animateurs de la contestation, le conseiller municipal Richard Théorêt, le promoteur ne semble pas vouloir comprendre qu'il commet deux impairs dans cette histoire. Le premier est de ne vouloir demander pour le moment qu'un changement de zonage, ce qui lui laisserait par la suite bien trop de latitude sur la forme finale du projet. Le second est qu'il s'entête à vouloir exclure du débat les citoyens du secteur qui n'habitent pas les pyramides olympiques.

**CLUB
402
HOMME**



Coupe-vents
importés d'Italie
réversibles
**GRAND SOLDE
D'ÉTÉ**
150\$ seulement
RÉGULIER **350\$**
1118, rue Ste-Catherine O.
2e étage, Montréal
Tél.: (514) 861-3636

QUÉBEC NEW YORK

UNE BONNE AFFAIRE

LE PLUS GRAND
RASSEMBLEMENT
DE TALENTS QUÉBÉCOIS
JAMAIS ORGANISÉ!

• À compter de septembre, le Québec présente ce qu'il fait de mieux à New York.

• Des prestations uniques venant d'une cinquantaine de groupes artistiques québécois: de la musique aux démonstrations d'art techno, en passant par des performances de danse avant-gardistes...

• Des séminaires, des conférences et des expositions par plus de 400 entreprises québécoises de pointe dans les secteurs de la technologie, des nouveaux médias, de la mode, de la fine cuisine, du capital de risque et encore plus!

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS
sur le site des Fêtes
Gourmandes Internationales
de Montréal à Île Notre-Dame

Le 4 août de 13 h à 21 h
Le 5 août de 10 h à 18 h

La flottille de voiliers qui mène le Québec à New York vous divertira avec:

- Des spectacles sur une scène extérieure
- Des kiosques de maquillage pour enfants
- Du plaisir pour toute la famille et un voyage pour deux à gagner dans l'État de New York!

VENEZ CÉLÉBRER

ÎLE NOTRE-DAME

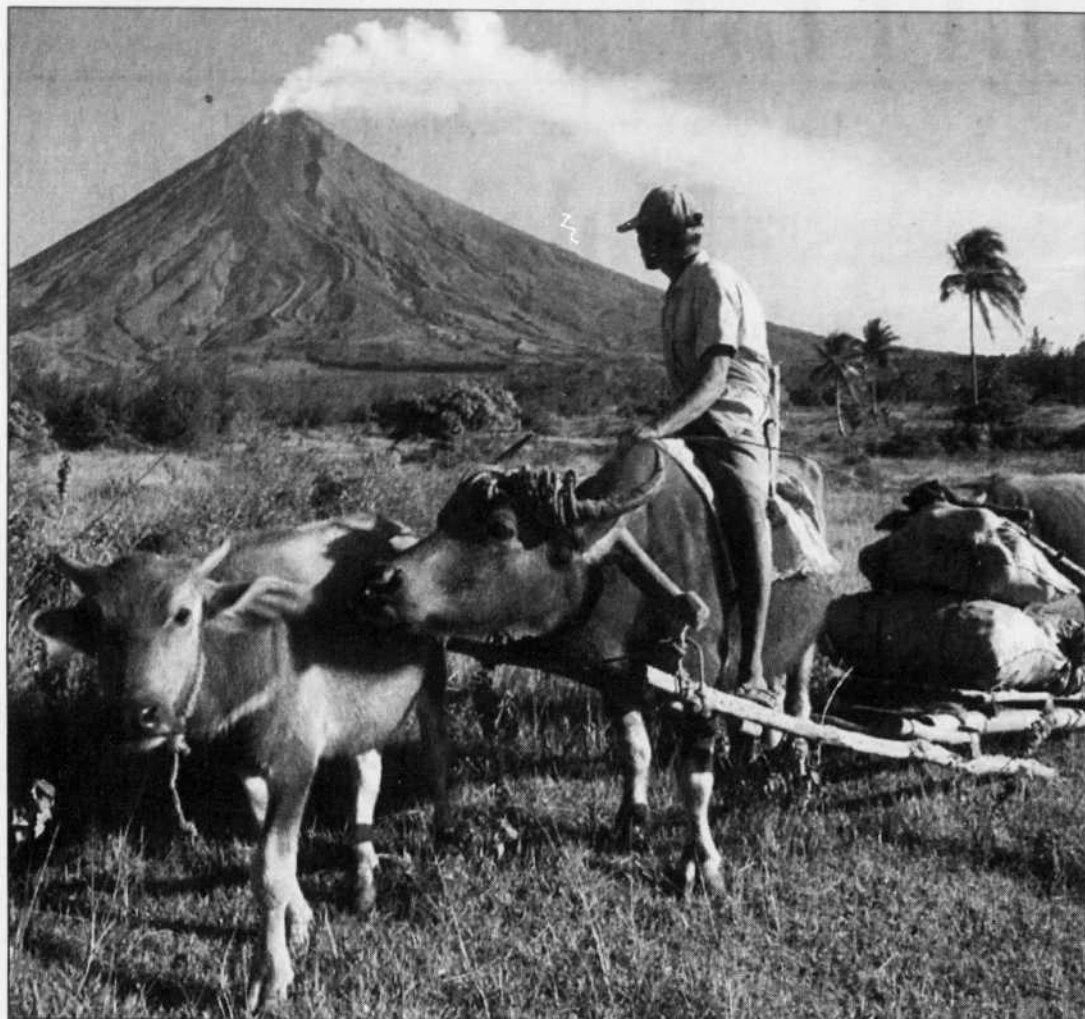
QUÉBEC ! NEW YORK

www.quebecnewyork.com

Québec

• LES ACTUALITÉS •

Pierres qui roulent...



ROMEDO RANOCO REUTERS

LE VOLCAN MAYON est de nouveau entré en éruption aux Philippines, crachant violemment des pierres, ont indiqué hier les scientifiques. Au moment où près de 50 000 villageois commençaient à songer à regagner leurs foyers situés autour de la base du volcan, haut de 2460 mètres, le Mayon a rappelé son pouvoir de destruction. Le Mayon est un des 22 volcans actifs aux Philippines et a connu 47 éruptions violentes depuis la toute première enregistrée en 1616. La plus meurtrière a eu lieu en 1814 et a enseveli une ville sous la boue et la lave. Mille deux cents personnes avaient alors trouvé la mort.

« Code rouge », pour demain?

Washington (Reuters) — Le virus informatique baptisé « Code rouge », qui a infecté 300 000 ordinateurs et frappé le site de la Maison-Blanche la semaine dernière, pourrait faire encore plus de ravages lors de sa prochaine apparition, demain, ont indiqué des représentants du gouvernement et des experts de la sécurité informatique.

Selon un avis publié par Microsoft Corp., le centre de protection des infrastructures du FBI, et d'autres groupes, la nouvelle infection du Code rouge ralentirait substantiellement le trafic sur Inter-

net. Les ordinateurs utilisant les systèmes d'exploitation de Microsoft, Windows NT et Windows 2000, et les versions 4.0 et 5.0 des logiciels Internet Information Server de Microsoft sont susceptibles d'être touchés, prévient l'avis.

Les utilisateurs risquant d'être concernés par l'attaque peuvent trouver les conseils pour télécharger un logiciel de défense sur le site <http://www.digitalisland.net/codered/>.

Une conférence de presse devait réunir hier les institutions concernées par le Code rouge.

Apparu le 19 juillet dernier, ce virus appartenant à la catégorie des vers (*worms*), semble avoir été conçu pour contraindre les machines infectées à lancer un flot de requêtes simultanées en direction du serveur abritant le site de l'administration Bush.

Certains sites hébergés par le serveur infecté présentent le message « piraté par les Chinois! » (*Hacked by Chinese!*). La Maison-Blanche avait évité la panne en stoppant momentanément l'accès à la plupart de ses sites jusqu'au 23 juillet, afin de déjouer le ver.

Entente-cadre sur l'union sociale

L'ECUS pourrait être sauvée par l'inertie des institutions

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Présentée comme un exemple du fédéralisme coopératif, l'Entente-cadre sur l'union sociale ne suscite plus les passions et pourrait, à la suite de son réexamen prévu pour février prochain, devoir sa survie en partie à « la force d'inertie des institutions », avance le politologue albertain Roger Gibbins.

La conférence des premiers ministres des provinces, qui débute demain à Victoria, doit se pencher sur cette révision mais M. Gibbins ne retient pas son souffle. « Aucune des plus grandes provinces, que ce soit l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique ou l'Alberta, ne semble disposée à monter la première à l'assaut. Et, bien que certaines des petites puissent réagir plus favorablement, les avantages qu'elles obtiendraient d'Ottawa restent fort limités. Il est donc peu probable que les responsables gouvernementaux profitent de la révision de l'ECUS [Entente-cadre sur l'union sociale] pour lui imprimer une nouvelle orientation », écrit le professeur dans une étude dévoilée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques et dont *Le Devoir* publie un extrait en page A7.

Président de la Canada West Foundation, M. Gibbins note que le processus de révision n'est pas amorcé, ce qui rend prématurée toute prédiction pessimiste sur le sort de l'accord du 4 février 1999. À son avis, « la force d'inertie des institutions lui garantirait plutôt de survivre à cet exercice ».

L'évolution de la situation politique depuis deux ans explique largement cette apparente indifférence, explique-t-il.

Après la réduction unilatérale, en 1995, des paiements de transfert fédéraux destinés à la santé, l'aide sociale et l'éducation post-secondaire, les provinces ont voulu encadrer le pouvoir fédéral de dépenser. Réunis

à Saskatoon à l'été 1998, les premiers ministres ont convenu d'une série de mesures, dont le droit de se retirer, avec pleine compensation financière, d'un programme fédéral dans un domaine de compétence provinciale.

Six mois plus tard, une entente est conclue mais Québec refuse de signer car le droit de retrait inconditionnel n'y figure pas et parce que les autres provinces y reconnaissent au fédéral un rôle en matière de politiques sociales.

Le fédéral avait obtenu ces assouplissements grâce à l'offre de fonds supplémentaires et l'acceptation, entre autres, d'un éventuel mécanisme de règlement des différends que les provinces attendent toujours.

En somme, « ce qui était au départ une initiative des provinces et territoires visant essentiellement à contrer ce pouvoir [de dépenser] s'est donc transformée en un cadre simplifiant l'intervention du gouvernement fédéral dans les programmes provinciaux », écrit M. Gibbins.

La révision pourrait être l'occasion de relancer les discussions sur le règlement des différends mais Ottawa privilégie visiblement un mécanisme unilatéral, de dire l'auteur, ce qui ne l'incite pas à relancer le processus. Fort d'une troisième majorité, de coffres bien garnis et d'une opposition morcelée incapable de menacer son hégémonie, il peut utiliser son pouvoir de dépenser comme il l'entend, sans grand risque sur le front électoral.

La pression pourrait venir des provinces — ce que la conférence de cette semaine permettra de mesurer — mais M. Gibbins n'y croit pas. Le Québec n'est pas lié par l'accord, l'Ouest est agité par un courant autonomiste, l'Alberta roule sur l'or et n'a pas besoin de céder du terrain pour obtenir des fonds fédéraux, l'Ontario est à couteaux tirés avec Ottawa et ainsi de suite. Il ne reste que le Manitoba et les provinces atlantiques à qui l'esprit de l'entente sied encore.

Les universités ont de bonnes notes financières

Leurs revenus augmentent de 15,7 %

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Il y a les reproches. Et il y a les chiffres. Après plusieurs années passées à dénoncer le sous-financement chronique des universités, les recteurs des universités du Canada pourraient prochainement devoir se chercher un nouveau cheval de bataille. En effet, révélait hier une étude réalisée par Statistique Canada, les universités, d'un océan à l'autre, ont pour l'année scolaire 1999-2000 déclaré des revenus qualifiés de records par l'agence fédérale: 14,9 milliard de dollars. Une hausse de 15,7 % par rapport à l'année précédente.

Pour la troisième année consécutive, les revenus des universités sont donc en augmentation au pays. La raison? La croissance des contributions financières des trois paliers de gouvernements (fédéral, provincial et municipal) qui, mises bout à bout, n'ont atteint pas moins de 8,2 milliards de dollars pour l'année scolaire 1999-2000 en hausse de 15,1 % en un an.

Ces données ne tiennent toutefois pas compte, dans le cas du Québec, de l'investissement de 270 millions de dollars annoncé en mars 2000 par le ministre de l'Éducation François Legault pour venir en aide aux universités; les 120 premiers millions n'ayant été injectés dans le réseau de l'éducation qu'à partir de l'année scolaire 2000-2001.

Autre source de financement pour les institutions scolaires canadiennes: les frais de scolarité. Pour l'année scolaire étudiée par Statistique Canada, ces « droits à l'éducation » ont rapporté 2,9 milliards de dollars, 9,8 % de plus que l'an dernier. Malgré cela, ces frais ne composent que 19 % des revenus totaux des universités canadiennes, contre 20 % pour l'année scolaire 1998-1999.

Le Québec quant à lui reste en marge en raison du gel des frais de scolarité dans la province. Conséquence: ces frais ne représentent que 11,9 % du revenu global des universités.

En comparaison, ces frais composent 24,1 % des revenus en Ontario. Revenus largement alimentés du reste au Québec, avec 65,3 %, par l'argent provenant des différents paliers de gouvernement. La moyenne canadienne pour cette source de financement se situe à 55 %.

L'annonce de ces revenus dits records a été accueillie sans tambour ni trompette par les Fédérations étudiantes universitaires du Québec (FEUQ). « Il n'y a pas vraiment de raison d'applaudir, a expliqué hier au *Devoir* Andrée Mayer-Périard, présidente de la fédération. En y regardant de plus près, on constate que ces revenus déclarés ne font, après plusieurs années de compressions, que rétablir la situation financière qui prévalait en 1993-1994. »

À quelques millions de dollars près! Cette année-là, les universités canadiennes avaient déclaré un peu plus de 12 milliards de dollars de revenu, soit en dollars constants pour 1999-2000 environ 14,34 milliards de dollars.

« Actuellement, le financement est rétabli par rapport aux besoins, analyse avec la même tonalité Claude Godbout, vice-recteur exécutif de l'Université Laval. Il y a par contre une tendance et, si elle se maintient, on pourra peut-être commencer à se réjouir dans quelques années. »

Se réjouir, certes, mais pas trop vite, poursuit la présidente de la FEUQ. Car si l'heure est à l'augmentation des revenus, elle est également à la diversification des sources.

En effet, pour 1999-2000 les universités canadiennes n'ont engrangé pas moins de 1,3 milliard dans la vente de produits et de services (41,5 % de plus qu'en 1994-1995) mais aussi 530 millions en droits d'auteur, « frais pour services rendus », amendes des bibliothèques et autres pénalités, précise l'étude de Statistique Canada. 118,6 % par rapport à 1994-95.

« Ces ventes de « produits et services » sont inquiétantes et soulèvent beaucoup de questions, commente Mme Mayer-Périard. Pour augmenter leurs revenus, les universités ne sont-elles pas en train de changer un peu de vocation? » Poser la question, c'est un peu y répondre.

Épidémie de suicides dans les réserves ontariennes

PRESSE CANADIENNE

Une épidémie de suicides sévit chez les jeunes autochtones du nord de l'Ontario, où elle frappe maintenant des réserves qui avaient jusqu'à présent été épargnées. On craint que le nombre de

victimes, cette année, ne batte tous les records. Au 30 juillet, on dénombre déjà 16 suicides, survenus sur 49 réserves amérindiennes. Selon des leaders autochtones et des experts en santé, une telle hécatombe pourrait ultimement faire en sorte que le bilan,

pour cette année, dépasse le record de 26 suicides enregistrés dans la même région l'an dernier. C'est « la pire année jusqu'à maintenant », sur une période de six mois, observe Arnold Devlin, superviseur à l'agence de santé mentale pour autochtones Dilco, de Thunder Bay.

EN BREF

Nettoyage à sec

Trois-Rivières Ouest (PC) — La ville de Trois-Rivières-Ouest a fait parvenir un avis de non-conformité, hier, à un responsable du bunker des Hells Angels, situé sur son territoire. Le document enjoint aux motards de faire disparaître tout élément de fortification de leur repaire, le rendant ainsi conforme au nouveau règlement municipal. En avril, le conseil municipal avait adopté une résolution amendant son règlement d'urbanisme relié à la construction. C'est cette modification qui allait permettre à Trois-Rivières-Ouest d'interdire les équipements de fortification sur les résidences. Pour entrer en vigueur, le règlement devait être approuvé par la MRC ainsi que par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole. L'accord n'est parvenu à l'hôtel de ville que la semaine dernière. « Nous avons finalement remis en mains propres l'avis de non-conformité à un représentant des Hells qui habite la rue de Cherbourg », a dit le maire.

31 juillet et 1^{er} août
Deux derniers jours du solde
des vêtements printemps-été 2001

Tous à 50% + 20%
additionnel



Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
et
Vêtements de maternité à l'étage

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

CONCOURS
LE DEVOIR
SOLO BEC
TOURS INC.
GAGNEZ un voyage pour 2 au
TICINO
Découvrez les chaleureux lacs suisses et italiens
de la Suisse Italienne

Séjournes à Lugano



7 nuits à l'HÔTEL ALBATRO



VOYAGE POUR 2 D'UNE VALEUR DE 2 850 \$ INCLUANT :

• Billets d'avion aller-retour Montréal/Zurich/Montréal • 8 jours, 7 nuits à l'Hôtel Albatro de Lugano • 2 passes de train d'une durée de 8 jours pour visiter la Suisse.

TICINO

SOLO BEC
TOURS INC.

Enfin les vacances.
À vous la Suisse.

LE DEVOIR

Retourner par la poste à
Concours Ticino
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu
le 10 août 2001 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupons de
participation avant le 8 août 2001.

Le concours s'adresse aux personnes de
18 ans ou plus.

Un seul coupon par enveloppe. Les
reproductions électroniques ne seront
pas acceptées.

Les conditions et règlements
du concours sont disponibles
à la réception du Devoir.

Nom :

Adresse :

Ville : App. :

Code postal :

Téléphone : (résidence) (bureau)

Courriel :

Question mathématique : (7+23) - (25+25) =

Abonné au Devoir : oui non

LE DEVOIR

LE MONDE

Menace de boycott des États-Unis

Négociations pour sauver la conférence sur le racisme

Robinson appelle les nations arabes à abandonner leurs efforts pour assimiler le sionisme au racisme

ALEXANDER HIGGINS
ASSOCIATED PRESS

Genève — Les délégués d'une centaine de pays se sont retrouvés hier à Genève pour tenter de sauver d'un boycott des États-Unis la conférence mondiale des Nations unies sur le racisme, prévue du 31 août au 7 septembre à Durban. Washington est en effet fermement opposé à ce qu'une résolution assimilant le sionisme au racisme et la question de réparations pour la traite des Noirs figurent au menu des discussions.

Les délégués sont réunis pour deux semaines pour préparer la conférence qui se déroulera en Afrique du Sud. En ouverture, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, a appelé les nations arabes à abandonner leurs efforts pour assimiler le sionisme au racisme. Elle a souligné qu'il y a une décennie, l'assemblée générale de l'ONU a abrogé une résolution de 1975 dénonçant le sionisme et l'assimilation au racisme. «Je pense qu'il n'est pas approprié de rouvrir cette question sous quelque forme que ce soit et que quiconque essaye de la faire met en péril la réussite de la conférence de Durban», a-t-elle souligné.

L'administration Bush menace de boycotter la conférence si les organisateurs mettent à l'ordre du jour le texte ainsi que la ques-

tion de réparations pour la période de l'esclavage. Le président George W. Bush estime que ces sujets détourneraient la conférence de son objectif, avait déjà fait savoir la semaine dernière le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer. «Comment peut-on dire que c'est une conférence pour lutter contre le racisme si elle frôle l'antisémitisme?», s'était interrogé ce dernier.

«Nous devons reconnaître les tragédies du passé»

L'une des premières décisions de la séance de travail d'hier a été d'exclure l'Association gay et lesbienne internationale de la liste des organisations non-gouvernementales accréditées pour la Conférence. La décision a été prise par 43 voix pour, 43 contre, et 27 abstentions. En vertu des règles de procédure, une égalité équivaut à un vote négatif.

A Washington, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé la communauté internationale à surmonter ses divergences sur le programme de la conférence. Il a reconnu que les préparatifs de la réunion avaient «ouvert de profondes fissures sur un certain nombre de questions sensibles comme l'héritage de l'esclavage et du colonialisme, et la situation au Proche-Orient». «Nous devons reconnaître les tragédies du passé, mais ne pas en être prisonniers», a-t-il souligné. La conférence «doit affronter le passé, mais surtout aider à fixer un nouveau cap contre le racisme pour l'avenir.»

Tentatives de dissimulation de crimes

Les preuves s'accumulent contre Milosevic

ASSOCIATED PRESS

Petrovo Selo — Après la découverte ces dernières semaines en Serbie d'au moins quatre charniers contenant les restes de quelque 800 Kosovars, il apparaît de plus en plus clairement que Slobodan Milosevic a cherché à dissimuler les preuves des atrocités commises par son régime durant la répression menée dans la province en 1998-99. Une opération de dissimulation baptisée Profondeur 2.

Le ministre serbe de l'Intérieur, Dusan Mihajlovic, et le capitaine de police Dragan Karleusa, chargé des enquêtes sur les charniers,

L'opération Profondeur 2 visait à faire disparaître les traces d'atrocités

vo) ou des hauts fourneaux de Bor en Serbie où une partie des restes a été incinérée.

Selon des sources proches de l'enquête, Milosevic voulait que les corps exhumés soient enterrés dans des zones d'accès restreint aux civils. Le camp d'entraînement de la police anti-terroriste à Petrovo Selo, où 76 tombes ont été retrouvées, était à cet égard idéale. D'autant que les hommes stationnés là avaient joué un rôle de premier plan dans les tueries au Kosovo, ce qui permettait de penser que le secret serait bien gardé.

Mais les choses ont mal tourné. Une des «bourdes» les plus remarquées est la chute d'un camion frigorifique chargé d'une cinquantaine de corps dans le Danube à plusieurs centaines de kilomètres du Kosovo. Le chauffeur, un jeune réserviste, avait entendu des bruits à l'arrière, sans doute une ou plusieurs personnes encore vivantes, et avait précipité le véhicule dans le fleuve.

Quelques jours plus tard, le camion fut remonté à la surface. Après sa découverte par la police locale et un plongeur, les autorités l'ont acheminé à la fosse commune de Petrovo Selo, sa destination initiale, et l'ont détruit à l'explosif.

C'est le plongeur Zivadin Djordjevic qui a découvert le macabre chargement en avril 1999. Lorsqu'il l'a signalé à la police, il raconte que le ministre de l'Intérieur a ordonné le black out sur cette affaire. Il a lui-même reçu l'ordre de ne pas en parler, faute de quoi sa vie serait en danger. «On nous a dit de répandre une rumeur selon laquelle des Kurdes essayaient de rentrer illégalement dans le pays, et que leur camion avait plongé dans le Danube», souligne-t-il.

Cette histoire est devenue un des points centraux des investigations et des efforts de la Yougoslavie pour faire face à son passé récent des Tziganes du Kosovo, ordonné par l'ordre de retirer les corps des charniers, selon les sources policières. Des camions chargés de cadavres en décomposition ont gagné la Serbie, et d'autres ont pris la route de Kosovska Mitrovica (nord du Koso-

La tension est vive au Proche-Orient

Des pays arabes veulent boycotter Israël

Tsahal bombarde le quartier général de la police palestinienne à Gaza

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Au moment où l'atmosphère était très tendue au Proche-Orient, des experts représentant quatorze pays arabes se sont mis d'accord hier sur une réactivation du boycott direct d'Israël, mais n'ont pas pu s'entendre sur la question du boycottage indirect, touchant les firmes de pays tiers traitant avec l'Etat hébreu, ont annoncé des délégués.

Les pays participants ont «proclamé leur détermination à réactiver le boycottage d'Israël qui constitue une forme de résistance pacifique pour freiner l'élan de la machine de guerre israélienne», selon le communiqué publié au terme de la réunion, ouverte dimanche dans la capitale syrienne.

Le commissaire général de l'Office de boycottage arabe d'Israël (OBI), le Syrien Ahmed Khazaa, qui a lu ce communiqué, a ajouté que cet organe tiendra le 7 octobre 2001 une réunion au niveau exécutif, regroupant des responsables chargés du veiller au boycottage dans la majorité des pays arabes, et qui sera la première depuis avril 1993.

Il a déclaré que la réunion avait «pris des recommandations» précises qui seront transmises au secrétariat de la Ligue arabe, au Caire, mais il a refusé d'en dévoiler la teneur. «Les recommandations ne seront pas publiées», a-t-il dit.

Frappes israéliennes

L'Etat hébreu a continué de frapper hier tous les Palestiniens qu'elle soupçonne de participer à des attentats contre les siens. Quelques heures après l'explosion suspecte qui a coûté la vie à six membres du Fatah de Yasser Arafat près de Naplouse (Cisjordanie), les forces israéliennes ont bombardé le QG de la police à Gaza, faisant deux blessés.



Des soldats israéliens ont empêché, hier, un Palestinien de franchir la porte de Damas, dans la vieille ville de Jérusalem, peu après l'assassinat d'un Israélien.

Les événements de Kabylie

Un rapport jugé incomplet

Les observateurs estiment que l'enquête a laissé des zones d'ombre

ABDELAMALEK TOUATI
REUTERS

Alger — Le rapport préliminaire d'enquête sur les événements de Kabylie rendu public dimanche par la présidence algérienne a laissé des zones d'ombre et de nombreuses questions concernant la conduite de la répression des sanglantes émeutes, estimaient hier des observateurs politiques.

Toutefois, dans un entretien accordé au quotidien *Le Matin*, Mohand Issad, président de la commission d'enquête, déclare que les investigations n'ont pas été achevées et qu'elles reprendront le 25 août.

Très critique envers les gendarmes, le document, élaboré par l'équipe du juriste Mohand Issad, a clairement rejeté la responsabilité des émeutes sur la gendarmerie. Il l'accuse d'avoir fait un usage «excessif de «munitions de guerre» contre les civils et d'avoir entretenu la violence populaire dans la région en procédant à «tirs à balles réelles, saccages, pillages, provocations de toutes sortes, propos obscènes et passages à tabac».

Mais la classe politique algérienne considère qu'Issad n'est pas allé jusqu'à situer les responsabilités dans la gestion des événements qui ont coûté la vie à au moins 55 personnes selon un décompte officiel, 80 selon des médias indépendants.

«Le rapport n'apporte rien de nouveau car il s'est limité à un seul niveau d'investigation qui est celui d'impliquer les gendarmes mais la responsabilité politique, notamment celle du président de la République, est complètement occultée» estime Ali Kerboua, premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Ait Ahmed.

Le document de 48 pages ne fournit pas de réponses à de nombreuses questions, notamment sur le silence des plus hautes autorités alors

qu'elles avaient été alertées de la détérioration de la situation, estime Fayçal Metaoui, analyste au journal *El Watan*.

Lignes rouges

«Cette manière de dire les choses suppose que la commission Issad, dotée pourtant de larges prérogatives s'est imposée des limites, sinon des lignes rouges lui ont été tracées», dit-il. Il cite notamment l'absence de réponse à une question essentielle: qui a donné l'ordre de tirer sur des jeunes civils désarmés?

Le quotidien *El Watan* estime que le rapport Issad est accablant pour la police, la gendarmerie et la puissante ex-sécurité militaire algérienne qui «échappent à tous les contrôles légaux et surtout à celui de la justice». «Les statuts qui sont censés leur donner la force et la crédibilité nécessaires à la défense de la société ont fait d'eux des corps au-dessus de la loi», écrit l'éditorialiste du journal dans son édition d'hier.

La mort d'un jeune lycéen en avril dans une brigade de gendarmerie à Beni Douala en Haute Kabylie, suivie quelques jours plus tard de l'interpellation de trois collègues à Amizour, ont embrasé pendant près de trois mois la région berbérophone, fief traditionnel de l'opposition au pouvoir central contrôlé par l'armée. Mais les émeutes, attisées par les mauvaises conditions de vie, le chômage et les problèmes de logement, se sont vite propagées à d'autres régions du pays, notamment à l'Est et au Sud.

Pour Djamel Ferdjallah, le rapport de la commission présidentielle a eu le mérite d'évacuer les thèses d'un «complot de l'intérieur et de l'extérieur» avancée par les autorités, et de reconnaître que le bilan des victimes «est celui d'une guerre contre le peuple». «Le président est maintenant mis en demeure de prendre toutes les mesures qu'imposent les conclusions de ce rapport, dont les termes sont d'une extrême gravité», a-t-il dit.

EN BREF

Premier geste de Toledo

(AFP) — À l'occasion des cérémonies entourant son investiture, le nouveau président péruvien Alejandro Toledo, d'origine quechua, a annoncé l'introduction prochaine de l'enseignement à titre optionnel des deux langues dominantes de l'empire inca, le quechua et l'aymara. Depuis le régime militaire de gauche du président Juan Velasco Alvarado (1968-75), le quechua et l'aymara sont langues officielles. Leur usage est toutefois resté jusqu'à présent confiné à la vie quotidienne des communautés indiennes de l'altiplano andin. Ce qui risque de faire date dans les cérémonies d'investiture du président Toledo, c'est l'adoption à l'initiative du Pérou d'une déclaration, dite Déclaration de Machu Picchu, par les cinq pays constituant la Communauté andine des nations (CAN), Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela. Dans cette déclaration sans précédent, les cinq pays se déclarent redevenables envers les populations autochtones de la région.

Négos bloquées jusqu'en novembre

(AFP) — Les négociations au sein de l'ONU sur les armes biologiques sont bloquées au moins jusqu'à novembre prochain, date de la prochaine conférence de révision de la convention dans ce domaine, a estimé hier à Genève le président du groupe de travail, l'ambassadeur hongrois Tibor Toth, chargé d'élaborer des mesures de vérification de cette convention. «Nous devons attendre jusqu'à la conférence de revue de novembre», a précisé au cours d'une conférence de presse le président du groupe de travail dont l'actuelle session prend fin le 17 août. A cette date, les 143 pays signataires de la Convention de 1972 sur l'interdiction et la destruction des armes biologiques doivent passer en revue l'état d'application de ce texte. Depuis 1995, un groupe de travail s'efforce d'élaborer un «protocole additionnel» rendant contraignantes les dispositions de la convention, laquelle ne prévoit aucun mécanisme de contrôle. Le 25 juillet dernier, les États-Unis ont rejeté le texte proposé, considérant qu'il mettait potentiellement en danger leur sécurité nationale et leurs données confidentielles en matière de biodéfense.

Bové est mis en examen pour complicité de diffamation

(AP) — José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, a été mis en examen hier pour complicité de diffamation par un juge d'instruction parisien, à la suite d'une plainte déposée par le Syndicat national de la nutrition animale (SNIA), a indiqué son avocat, François Roux. Alors qu'il était convoqué en milieu d'après-midi, une bousculade avait éclaté entre forces de l'ordre et manifestants qui souhaitaient accrocher une banderole aux grilles du palais de justice de Paris. Devant les grilles, José Bové a réitéré ses propos, accusant les fabricants d'aliments pour bétails d'avoir introduit la maladie de la vache folle sur les territoires français en important d'Angleterre des farines animales.

Rencontre entre Américains et talibans

(AFP) — L'adjointe pour l'Asie du sud au secrétaire d'Etat américain, Christina Rocca, s'entretient cette semaine à Islamabad avec l'ambassadeur au Pakistan du régime des talibans, première rencontre à ce niveau depuis l'arrivée au pouvoir de Georges W. Bush, a annoncé hier la représentation diplomatique afghane. «La rencontre [avec l'ambassadeur Abdul Salam Zaefi] est confirmée, mais la date exacte n'est pas encore fixée», a déclaré Suhail Shaheen, l'un des principaux responsables de l'ambassade afghane à Islamabad. L'ambassade américaine n'a pas été en mesure de confirmer ce rendez-vous. Les contacts entre les États-Unis et le régime islamique de Kaboul sont rares, mais pas exceptionnels.

É D I T O R I A L

Logement social,
mais lequel?

Comme toujours, il fallait une intervention un peu plus spectaculaire qu'à l'habitude, en l'occurrence l'occupation d'un immeuble désaffecté au beau milieu d'un été plutôt calme au chapitre de l'actualité, pour attirer l'attention sur le problème du logement social. Un problème qui s'aggrave à mesure que les effets de la crise de l'immobilier et des compressions de la décennie précédente se font sentir.

L fut une époque pas si lointaine où le logement social faisait partie de toutes les revendications populaires et de tous les plans budgétaires des gouvernements. HLM, logements coopératifs, subventions à la rénovation, supplément de revenu, remboursement d'impôts fonciers...

Puis il y eut la crise des finances publiques qui survint au moment même où l'industrie immobilière faisait face à un taux élevé de disponibilité de logements à des prix stables. C'est alors que les gouvernements, notamment Ottawa qui avait toujours été très actif en matière d'aide à l'habitation, en profitèrent pour ralentir radicalement leurs interventions. À partir du milieu de la décennie quatre-vingt dix, on a donc cessé de construire des habitations à loyer modique (HLM) et des coopératives d'habitation au pays, notamment au Québec.

Il y a 65 000 logements à loyer modique et 6000 logements coopératifs au Québec. À Montréal, la liste d'attente pour l'un ou l'autre des 20 000 logements sociaux atteint 8500 noms. Cela peut sembler élevé, mais il faut se souvenir que cette liste a déjà compté 12 000 noms, que bien des gens qui s'inscrivent ne répondent pas aux critères prioritaires ou encore refusent l'offre qui leur est faite parce que le logement proposé est trop petit ou situé dans un autre quartier que celui qui les intéresse. Bon an mal an, 2000 HLM montréalais se libèrent, un nombre qui permet de faire face à bien des cas lourds ou urgents, comme on l'a vu le premier juillet dernier.

65 000 ménages qui profitent d'autant de HLM subventionnées par l'État et administrées par les sociétés municipales d'habitation, c'est évidemment peu au regard des plus de 400 000 autres ménages québécois qui doivent consacrer plus de 30 % de leurs revenus pour se loger. Faut-il en déduire que nos gouvernements devraient construire 400 000 autres logements subventionnés pour régler le problème? La réponse tombe sous le sens: non!

En fait, si la construction de HLM est parfois la seule solution pour une partie de la population, les plus démunis et ceux qui ont le moins d'autonomie, elle pose d'autres problèmes qui méritent qu'on y réfléchisse avant de revendiquer à cor et à cris la construction massive de ce type de logements. Il suffit de se promener dans les quartiers où on a érigé des HLM, d'interroger les responsables de garderies, de centres communautaires ou d'écoles du coin pour constater jusqu'à quel point la concentration de ménages pauvres et peu instruits dans un même quadrilatère peut s'apparenter à la création de ghettos.

Au plan financier, la formule coûte cher à l'État qui assume la différence entre les coûts d'amortissement et d'entretien de ces logements et le versement mensuel du loyer qui ne peut pas dépasser 25 % des revenus du locataire. Chaque HLM coûte en moyenne 4500 \$ à l'État par année (375 \$ par mois), une aide qui s'ajoute aux prestations sociales, mais à laquelle n'ont pas accès les 400 000 ménages québécois qui consacrent plus de 30 %, voire plus de 50 % de leurs revenus à leur logement.

En somme, s'il est vrai qu'il manque de logements à prix abordable, ce n'est pas nécessairement le réinvestissement massif dans la formule des HLM qui est la seule ou la meilleure solution. Qu'il faille construire quelques dizaines de milliers de ces logements au cours de la prochaine décennie, sans doute, mais par petits nombres à la fois et en les dispersant sur le territoire au lieu de concentrer les efforts sur les seuls territoires de Montréal et de Québec. C'est aussi en relançant la formule coopérative, plus dynamique et mieux intégrée au milieu d'accueil. Mais, surtout, c'est en encourageant par des programmes financiers mieux ciblés et une réglementation appropriée la rénovation et la construction d'immeubles résidentiels de type familial, duplex, triplex et autres, que l'on parviendra à diminuer la tension qui pèse lourd sur la disponibilité et le prix des logements.

Parallèlement, les gouvernements doivent aussi bonifier les programmes d'aide au logement pour les ménages à faibles revenus. Voilà une formule plus équitable que les HLM qui, aussi indispensables soient-ils pour certaines couches plus vulnérables, coûtent cher et ne comblent jamais qu'une infime partie des besoins.

jrsansfacon@ledevoir.ca



Jean-Robert
Sansfaçon

LE DEVOIR

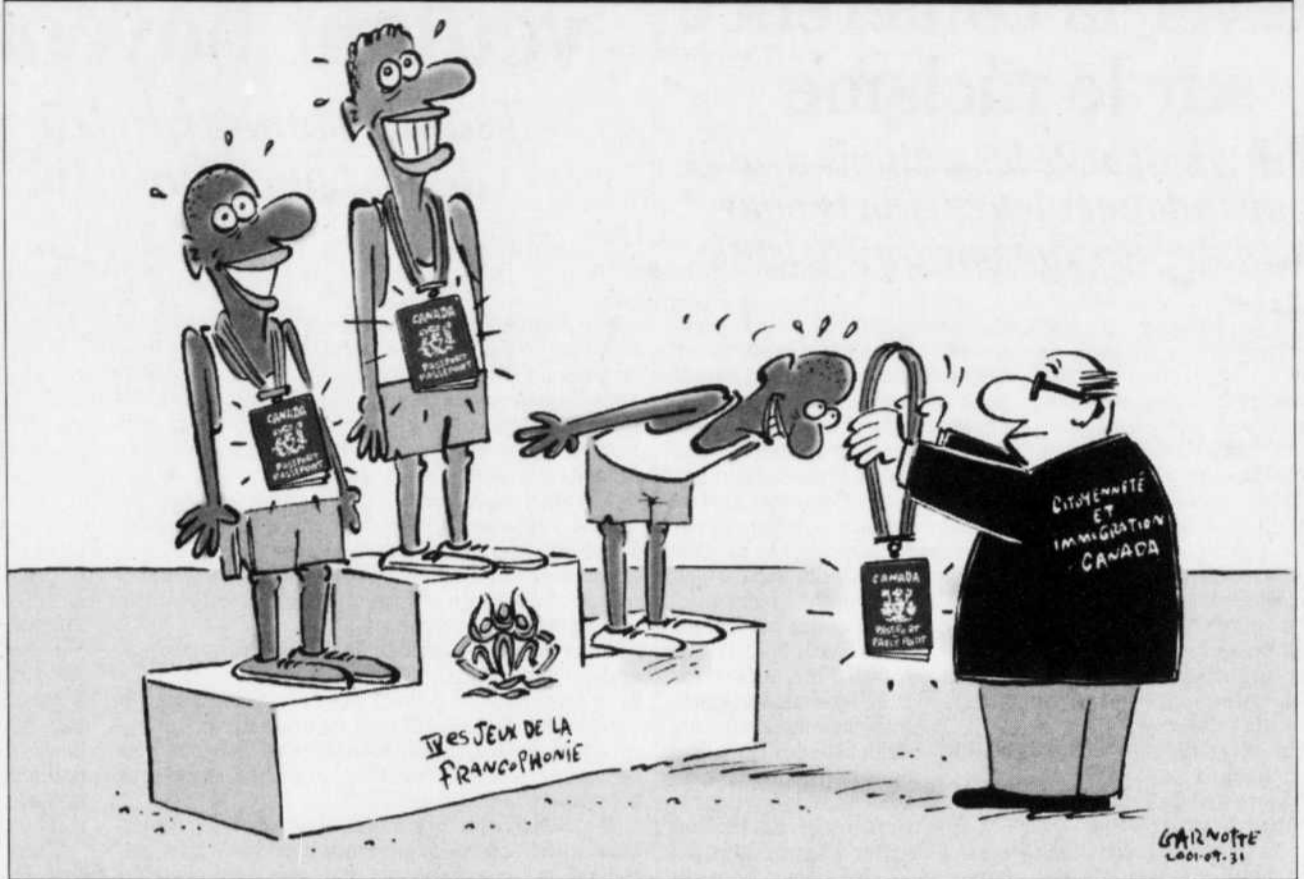
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

DES NOUVELLES MÉDAILLES POUR RELEVER LA COMPÉTITION...



LETTRES

La lâche position du
Canada à Bonn

À la conférence de Bonn sur les changements climatiques, le Canada a proposé ce qu'on tienne compte, dans le protocole de Kyoto, du rôle joué par les forêts, qui permettent de fixer le carbone de l'atmosphère. Et sa proposition a été acceptée. Autrement dit, parce que le Canada a une faible densité de population, parce qu'il possède d'abondantes ressources naturelles et parce qu'une vaste portion de son territoire ne se prête qu'à l'exploitation forestière, il n'aura pas à assumer ses pleines responsabilités en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Pour ma part, j'affirme que le Canada a, bien au contraire, de plus grandes obligations que les pays moins bien pourvus en ressources. Car le Canada peut utiliser une partie du bois de ses forêts pour se chauffer; faire pousser du panic érigé sur ses terres marginales pour produire de l'éthanol; construire des barrages hydro-électriques sur ses rivières, des usines marémotrices sur ses côtes et des parcs d'éoliennes là où les conditions s'y prêtent.

D'un autre côté, le protocole de Kyoto, qui qu'en dise le président américain, favorise les pays les plus riches. En effet, même si les États-Unis (ou le Canada) parvenaient à atteindre les objectifs de réduction du protocole, le volume de leurs émissions *per capita* serait encore plusieurs fois celui de l'Inde ou de la Chine, et encore bien supérieur à celui de la Grande-Bretagne ou de l'Italie. En fait, selon ce fameux protocole, les plus gros pollueurs d'hier pourront continuer d'être les plus gros pollueurs de demain.

Un dernier point. George W. Bush soutient que l'application du protocole de Kyoto pourrait nuire à l'économie américaine. Très bien. Il aurait dû ajouter qu'elle nuira tout autant, si non plus, à l'économie européenne et à l'économie japonaise. Car les États-Unis et ses al-

liés, le Canada et l'Australie — ceux-là même qui ont refusé de ratifier le protocole dans sa version originale — sont les mieux placés pour faire face: ils ont l'espace et les ressources naturelles pour produire autrement de l'énergie. Sans compter que, au contraire des régions les plus pauvres du globe, ils ont la technologie, le savoir-faire et les capitaux pour exploiter les dites ressources.

Sylvain Jean
Saint-Fabien, 24 juillet 2001

Les ambitions
d'Hydro-Québec

Le professeur Yves Rabeau nous a livré (page Idées, 4 juillet) ses suggestions stratégiques concernant Hydro-Québec et le traitement de l'information. À entendre Monsieur Rabeau, parce que la prévision de la demande, la gestion de la dette, la gestion du réseau et le design sont déjà des fonctions importantes au sein d'Hydro, et parce qu'une partie des échanges d'énergie entre sociétés d'électricité s'effectuent grâce à une sorte de bourse spécialisée, Hydro-Québec devrait désormais confier à des opérateurs la production, le transport et la distribution des kilowatts-heures, et se consacrer «au traitement de l'information à haute valeur ajoutée».

Par comparaison, Exxonmobil, la plus grande compagnie d'énergie au monde, est bien plus qu'Hydro-Québec, active en prévision de la demande, en gestion de la dette, en gestion du réseau de distribution ou en design. Il lui arrive également de faire des profits considérables à la faveur des variations dans les taux de change ou les contrats à terme pour certaines ressources.

Pourtant, personne n'invoque ces faits pour conseiller à Exxonmobil d'adopter une nouvelle mission principale tout en confiant à des tiers l'extraction, le transport, le raffinage et la distribution du pétrole. Si cela était, on imagi-

ne facilement les immenses éclats de rire qui accueilleraient de tels propos.

Mario Lalanne ing. MBA
Montréal, 26 juillet 2001

Microsoft et l'hypocrisie

Je ne verse pas de larmes sur les déboires de Microsoft. C'est de l'hypocrisie tout simplement. Aucune solution de rechange n'est proposée avec le système Windows. Pis, les nouveaux Imac sous système MacOS 9X sont vendus par défaut avec Internet Explorer et Outlook préinstallés. Pis encore, Netscape ne s'y trouve même plus depuis quelques mois. Pour le profane qui commence, aucune solution de rechange n'est proposée. C'est Microsoft qui mène, même dans Macintosh.

Ça veut dire, c'est ce que je fais, qu'il faut enlever toutes traces de Microsoft dans les Imac par exemple et installer soi-même disons Netscape ou Icab sous Mac et pour le courrier, mettons Eudora... et Microsoft qui demande à la Cour d'appel de réviser une décision en ce qui concerne... «un certain mélange de codes qui empêche les fabricants d'ordinateurs d'installer sur leur machines des navigateurs concurrents»... (Le Devoir, 19-07-01, page B3).

On n'a pas besoin de Microsoft pour faire fonctionner un ordi. De plus en plus, c'est Linux qui s'impose comme logiciel système public, libre et ouvert.

C'est comme une voiture qu'on achète et qui est vendue avec des pneus Firestone et le concessionnaire de vous dire: «Que voulez-vous, ces pneus sont vendus avec la voiture. Si vous voulez des Michelin par exemple, il faut enlever vous-même les Firestone et installer vous-mêmes les Michelin.»

Voici la mentalité Microsoft: orienter l'utilisateur vers ses services tout en sachant que personne, ou presque, n'est en mesure de critiquer quoi que ce soit puisqu'on est très souvent ignorant de la façon dont ça fonctionne...

Réal Gingras
Outremont, juillet 2001

LIBRE OPINION

Les coups de la paix

PAUL THERRIEN
Étudiant en littérature, UQAM

avec ce que nous recevons, au quotidien, comme information sur notre coin du monde et le reste de la planète, il n'est pas surprenant de constater l'emprise de l'affolement et du cynisme sur une vaste part de nos concitoyens. L'information est un des trois piliers de la démocratie — avec l'égalité et le contrôle décisionnel — et ce n'est pas l'oligarchie médiatique qui se souciera de favoriser des interventions de la populace dans l'arène politique.

Le but premier d'une entreprise médiatique est de vendre des lecteurs-spectateurs-auditeurs à d'autres entreprises désireuses à leur tour d'exposer leurs produits et services aux plus grands nombres et-ou aux classes les plus aisées. Le contenu vient loin après la forme: l'information y est filtrée et polie, rabougrie, créant un *friendly environment* pour ces lucratives pages et spots publicitaires menant aux marges de bénéfices. Tout événement de l'actualité devient un spectacle consommable et jetable après usage: entre deux annonces, il ne faut pas laisser la vérité ruiner une bonne histoire!

L'idée, non avouée, est de créer des consommateurs passifs, exaspérés devant la spirale de folie dans laquelle semble sombrer l'humanité. «Ce monde, sera jamais beau / le monde est tellement fou!» de crier Lapointe, dans un de ses nombreux élans de désespoir. À défaut d'être un citoyen responsable, ayant la capacité d'agir politiquement avec raison et efficacité, le consommateur écarté cherchera les objets et les divertissements lui permettant d'oublier ce monde malade, la conscience en paix.

Un exemple frappant — et il y en a des milliers — est le cas des conflits au Proche-Orient, plus spécifiquement celui opposant Israël aux Palestiniens. Par-

lez-en à vos proches: malgré l'énorme quantité d'images, de paroles et de textes consacrés à ce sujet, personne n'y comprend rien. C'est que le spectateur-consommateur n'est exposé qu'à des portraits confus, brouillés: il n'en ressort plus ou moins que l'image de deux groupes sanguinaires aveuglés de délire religieux. Devant son écran, il soupire. D'un geste désapprobateur de la tête il souffle un «c'est-tu pas écoeurant?» et attend la météo.

Les sciences humaines ne sont pas un domaine réservé aux experts. C'est un champ de connaissance accessible à ceux possédant une certaine dose de curiosité et de patience. Nous sommes loin de la physique quantique! La situation sociale et politique au Proche-Orient est certes complexe mais elle est loin d'être compliquée. Devant la piètre qualité de rendement du quasi-monopole médiatique, consultons des émetteurs d'information indépendants. Dans le cas d'Israël et des Palestiniens, il n'existe pas de meilleures sources que Noam Chomsky et Edward Saïd, facilement accessibles sur le site Internet de Z Magazine. Voici un trop court résumé de faits éclipsés de la marge de discussion permise par les maîtres et le showbiz de l'actualité.

Nul ne peut ignorer l'intervention des États-Unis (ÉU): lorsque la superpuissance s'intéresse à une région du globe il faut toujours prendre compte de ses actions; et être plus que sceptique par rapport à ses paroles. Depuis les cinquante dernières années, le Proche-Orient est le noyau de sa stratégie globale d'hégémonie, vu ses immenses ressources énergétiques. Israël s'est révélé un allié de taille pour mettre en échec les pays arabes trop indépendantistes enclins à des excès de «nationalisme radical». L'état hébreu est fiable car il est menacé, cette instabilité devait — et doit — se poursuivre pour le bien de l'Empire. Il est donc faux de croire que c'est le puissant lobby juif

(cette machine à propager des mensonges sur Israël en Amérique et en Europe) qui contrôle les agissements de Washington dans cette affaire. Israël ne fait rien sans l'autorisation des États-Unis, car il dépend de son aide financière, militaire et diplomatique: une contribution qui s'élève à plus de cinq milliards par année, fournit par les payeurs de taxes américains.

Le fameux «processus de paix» est une formule creuse et galvaudée, définie seulement par ce que les États-Unis poursuivent comme objectif, avec peu de variations: «médiateur» en apparence altruiste et vaillant, en réalité hypocrite et cruel. Depuis 1971, les États-Unis bloquent toutes résolutions et initiatives venant de l'ONU et de l'Europe visant la fin de la violence et un peu de justice pour le peuple palestinien, se situant souvent à droite des dirigeants israéliens. Tout le monde veut la paix, même Gengis Khan et Adolf Hitler la souhaitaient. La question à poser est plutôt celle-ci: à quelles conditions et sous les ordres de qui?

Il existe une ligne directe entre le «Plan Allon» dressé en 1968 et le début de l'Intifada (soulèvement) actuel. Selon la carte du «Statut final» du Plan, Israël cherche à annexer 40 % de la Cisjordanie et une partie importante de la bande de Gaza. Les meilleurs terres, surtout les cruciales sources d'eau intégreront Israël. Le reste ira aux misérables Palestiniens placés sous le joug répressif et corrompu de l'autorité palestinienne. Le modèle de cette stratégie était la politique de ségrégation d'Afrique du Sud et sesbantouans, cantons de populations noires enclavées en territoires blancs.

Sautons au «processus de paix» d'Oslo et la fameuse «Déclaration de principes» de septembre 1993. À la suite de la pluie de bombes sur l'Irak et le recul de la communauté internationale devant le «nouvel ordre mondial» et le «what we say goes» de Georges Bush, les États-Unis furent enfin en position d'impo-

ser leur volonté unilatérale. L'OLP fut officiellement reconnue par Israël (ayant abandonné ses demandes traditionnelles concernant les territoires occupés et le droit de se défendre) devenant ainsi un partenaire junior dans le boulot quotidien du contrôle de la population palestinienne. La construction sans relâche de colonies juives et les projets de hameaux se poursuivent depuis cette date afin de «créer des faits» pouvant mener à des «installations permanentes».

Le résultat voulu est un état palestinien fait de quatre cantons en Cisjordanie: 1) Jéricho, 2) le canton du sud s'étendant aussi loin qu'Abu Dis (le nouveau «Jérusalem» arabe), 3) le canton du nord incluant les villes de Nablus, Jénin, et Tulkarm, et 4) un canton central incluant Ramallah. Un cinquième canton pourrait inclure la Bande de Gaza, mais les intentions d'Israël à ce sujet sont incertaines. Cinq cantons enclavés dans des territoires israéliens et la «paix» s'imposera enfin dans la région...

La triple oppression subie par les Palestiniens (l'hégémonie américaine; les tactiques de terreur d'Israël: assassinats, blessures, famines, couvre-feux; le contrôle économique et les politiques destructrices de l'OLP) et la provocation d'une présence massive de paramilitaires sur le site religieux musulman d'Al-Aqsa lors d'un jour de prières en septembre dernier sont les causes premières de l'Intifada.

La situation palestinienne n'est pas sans espoir selon Edward Saïd puisque ce sont les humains qui font l'histoire et pas le contraire. Seul un nouveau mouvement mondial contre l'apartheid israélien (similaire à l'action menée contre celui d'Afrique du Sud) pourrait fonctionner. Selon Noam Chomsky, il est impérieux de retirer la version officielle de la situation de nos perceptions, condition préalable à toute réaction constructive devant le chaos et la destruction croissante dans la région.

IDÉES

Conjoncture variable: Les fondements politiques de l'Entente-cadre sur l'union sociale

Le renouvellement de l'ECUS se fera dans la modestie

L'idéal est sans doute de laisser le processus de révision suivre son cours sans y prêter plus d'attention qu'il ne faut

Conjoncture variable: Les fondements politiques de l'Entente-cadre sur l'union sociale est la plus récente étude publiée par l'IRPP dans *Enjeux publics*. Elle est accessible sur le site Web de l'IRPP, à l'adresse www.irpp.org — il suffit de cliquer sur l'icône. Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme canadien, indépendant et sans but lucratif qui cherche à améliorer les politiques publiques canadiennes en encourageant la recherche, en mettant en avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens.

ROGER GIBBINS

Ph. D., enseigne depuis 1973 au Département de science politique de la University of Calgary. En 1998, il est devenu président-directeur général de la Canada West Foundation et a été élu membre de la Société royale du Canada.

Demain, lors du rassemblement des premiers ministres provinciaux pour leur conférence annuelle, à Victoria en Colombie-Britannique, un des enjeux les plus préoccupants consistera à déterminer la marche à suivre devant l'échec du renouvellement de l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS).

Conclue le 4 février 1999, l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS) a été accueillie par certains comme la promesse d'une évolution fondamentale du système fédéral canadien, une évolution qui apporterait aux relations intergouvernementales un degré sans précédent de coopération, de formalité et de civilité. Un point de vue qui se traduira dans la prochaine révision de l'ECUS dans la mesure où se maintient notamment la coalition à l'origine de sa naissance. Or, cela semble plus qu'improbable étant donné l'évolution des circonstances politiques ayant donné lieu à sa création.

Les impératifs fiscaux qui ont amené les gouvernements provinciaux et territoriaux à vouloir restreindre le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, et qui ont donné à celui-ci quelque raison d'envisager de telles contraintes, se sont en effet sensiblement atténués. Tout comme s'est amoindri, depuis l'apaisement du sentiment nationaliste au Québec, l'attrait de l'ECUS comme projet démontrant la possibilité d'un renouvellement non constitutionnel du fédéralisme canadien.

Il est donc peu probable qu'Ottawa adopte une approche offensive relativement au processus de révision qui s'annonce, et moins encore qu'il insiste pour faire adopter un mécanisme de règlement des différends, une ques-

tion qui n'a pas fait jusqu'ici le moindre progrès. D'autant que la dernière élection fédérale a montré l'intérêt d'un mécanisme unilatéral qui permet au gouvernement fédéral de demeurer le seul arbitre de la conformité des programmes sociaux provinciaux aux normes et valeurs nationales. Du point de vue fédéral, l'ECUS évoque ainsi le chat qui dort et qu'on se gardera de tirer de son sommeil, surtout si un ralentissement économique venait provisoirement restreindre les ambitions d'Ottawa en matière de programme sociaux.

A cette tiédeur d'Ottawa répond un enthousiasme tout aussi mitigé du côté des provinces. Chose certaine, on ne peut attendre du Québec qu'il s'engage en faveur de l'ECUS alors même que Bernard Landry bat la campagne pour être le «dernier premier ministre» de cette province.

Dans l'Ouest, les événements récents n'augurent guère mieux. On devrait en effet y observer l'émergence d'un courant régional qui, sans être un raz-de-marée, sera favorable à une autonomie provinciale accrue, une tendance peu compatible avec l'esprit de l'ECUS.

En Alberta ce courant se verra renforcé par la prospérité que connaît cette province, dont le premier ministre, Ralph Klein, ne risque plus de signer le moindre document prévoyant une contribution plus importante d'Ottawa aux soins de santé en échange de meilleures conditions fédérales, comme il l'a fait l'an dernier en signant l'Accord sur la santé.

Quant au nouveau gouvernement libéral de la Colombie-Britannique, il aura fort à faire pour mener à bien un programme à la fois ambitieux et contesté; il ne devrait avoir ni le temps ni l'énergie de prêter beaucoup d'attention à la révision de l'ECUS, surtout qu'il n'est pas du tout certain que celle-ci favoriserait la mise en œuvre de son programme.

Pour ce qui est de la Saskatchewan, elle est actuellement dirigée par un gouvernement transitoire formé du Saskatchewan Party, dont le chef et les membres se disent ulcérés de l'indifférence d'Ottawa envers les problèmes agricoles de la province. Aux yeux de ce parti, une ECUS même renforcée n'aurait rien d'attrayant. Reste le Manitoba, seule province de l'Ouest où le climat politique pourrait susciter un ac-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

On ne peut attendre du Québec qu'il s'engage en faveur de l'ECUS alors même que Bernard Landry bat la campagne pour être le «dernier premier ministre» de la province.

cueil plus réceptif.

Hors des provinces de l'Ouest, le climat est plus difficile à évaluer. L'esprit de l'ECUS convient aux provinces atlantiques, où le processus de révision devrait donc s'amorcer dans un contexte favorable. Tout autre est la situation de l'Ontario, province à l'énorme potentiel électoral où d'intenses combats partisans viennent envenimer les batailles intergouvernementales entre Ottawa et Queen's Park. Il sera par conséquent difficile d'imaginer un Mike Harris siéger avec enthousiasme à la table de discussions.

Si cette tiédeur semble commune à la majorité des gouvernements du pays, qu'en est-il au juste des citoyens? Se voulant la promesse d'une meilleure participation des Canadiens à l'élaboration et à l'évaluation des programmes gouvernementaux, l'ECUS annonçait du même coup un style de fédéralisme recentré sur la population plutôt que sur les relations intergouvernementales. Or, elle aura au contraire marqué la victoire décisive de l'intergouvernementalisme sur le populisme. Un résultat qui n'a toutefois suscité ni intérêt ni commentaires de la part des citoyens. Largement méconnue, l'ECUS ne s'est en fait acquis aucun secteur de la population qui vien-

drait à sa rescousse si l'appui des acteurs politiques devait fléchir. On ne s'est d'ailleurs pas efforcé d'obtenir la mesure de convaincre les Canadiens que leur vie et leurs aspirations en dépendaient. Si elle devait dépasser, rares sont les Canadiens qui s'en soucieraient et plus rares encore ceux qui pleureraient sa disparition.

Mais cela risque peu de se produire. Compte tenu de la force d'inertie des institutions, si caractéristique de la vie politique canadienne, la survie de l'ECUS semble assurée. En somme, la meilleure chose à faire est sans doute de laisser le processus de révision suivre son cours sans y prêter plus d'attention qu'il ne faut. L'ensemble des Canadiens ne devrait ni s'en apercevoir ni s'en inquiéter, les organisations autochtones en seront soulagées, les gouvernements provinciaux en tireront plus d'autonomie, le gouvernement du Québec verra sa cible réduite, et le gouvernement du Canada évitera de subir les possibles contraintes qu'apporterait un mécanisme de règlement des différends.

Bref, contentons-nous de voir l'ECUS comme un modeste remaniement de relations intergouvernementales en usage au pays, sans espérer qu'elle n'ouvre en la matière une ère nouvelle.

Arts visuels

Sculptures ou exposition de costumes!

CLAUDE JASMIN

L'auteur est écrivain, aussi céramiste et aquarelliste. Il a été critique d'art et professeur d'histoire de l'art (Institut des arts appliqués).

Le roi des habits? Le monument à Duplessis, du sculpteur académique Brunet, inaugurerait, hélas, l'ère des «beaux habits» bien pressés. On a vu un Lesage arborant, lui aussi, un «habit propre» tout de bronze. La «quétainerie» en sculpture se poursuit allégrement. Récemment, le public a pu voir le «petit» René Lévesque, lui aussi, en pied, habillé d'un «costard» ultra réaliste. Quelle horreur visuelle! Quel vide esthétique! Quel manque totale d'imagination chez ces sculpteurs. Ce Bourgault-sculpteur (du Lévesque) est devenu: «Le roi des habits»!

Avez-vous vu le De Gaulle aux abords des Plaines d'Abraham? On a envie de pouffer de rire devant cette grande image métallique exhibant avant tout, un costume de général d'armée. Pouvez-vous imaginer ces sculpteurs obsédés à modeler des boutons de manchettes, la palette d'un képi et des revers de pantalon? La pénible mode actuelle d'un art «soviétique» relève de l'artisanat des «musées de cire», aux momies figées. Les responsables (commandeurs et accepteurs) de ces «beaux habits» sont des irresponsables. C'est le triomphe des ignorants en histoire de l'art, ou celui des démagogues désireux de voir que l'art des sculptures publiques rétrograde sans cesse. Vite qu'un journaliste nous fasse savoir les noms de ces «retardés mentaux».

Du banal «window display»?

Nous pouvons comprendre, et admettre, que le visage d'un grand homme politique, soit bien reproduit, «fidèlement» comme on dit. Mais tout le reste, les deux tiers, les trois quarts dudit monument, le bel habit qui, relève d'un statuaire digne du «window display» le moins imaginaire. Cette énorme partie bronzée sous une tête (un torse suffirait) n'est qu'un mannequin anonyme revêtu d'un costume réaliste. Une banalité navrante, une lourdeur dérisoire.

Le grand public n'apprécierait pas une abstraction, c'est tout entendu. Mais, bon sang, il reste bien d'autres façons d'illustrer nos grands hommes. Un symbolisme imaginaire, par exemple, serait de mise. Pour ce faire, il faudrait faire appel à de vrais artistes, des concepteurs modernes, nous n'en manquons pas. Un monument pour jardin ou parc public, se doit de recourir à des symboles, à un ensemble un petit peu élaboré.

Le simple loustic, l'honorable badaud, sans avoir été initié à l'art actuel, est très capable d'apprécier le lyrisme merveilleux des monuments publics anciens comparé avec cette affligeante pauvreté visuelle des «habits» des Lesage, Lévesque et autres. Décadence? Oui. Aussi ignorance crasse des décideurs. Est-ce qu'on a fait des appels de soumission (de maquettes), avec jury compétent et auprès des créateurs valables avant d'en arriver cet «habit» niais de Lévesque? Cet enquêteur-journaliste devrait enquêter là-dessus.

Un peu d'imagination s'il vous plaît!

Il est très grave de constater que des monuments publics — payés par nous tous — ne font qu'exposer des «habits plus ou moins bien pressés». Même un sculpteur moyennement doué parviendrait à composer un monument un peu imaginaire. Pour arriver il n'aurait qu'à installer dans sa composition quelques éléments (symboliques) immortalisant la pensée, les idées-forces, le grand dessein, les actes importants du grand homme.

Le visage — reconnaissable, je veux bien — sorte de masque funéraire du héros, ou un torse, trouverait sa place dans un monument conçu par un vrai créateur. Ce visage serait intégré naturellement parmi des éléments sculptés commémorant l'action dudit personnage. Les promeneurs — actuels ou futurs — y liraient mieux un temps fort, une époque, percevant adéquatement le souvenir utile du grand homme. Mais non, en haut lieu, on préfère accepter cet art néo-réaliste qui était obligatoire sous le stalinisme. Assez du «roi des habits»! Les «vieux» sculpteurs de jadis — Laliberté, Suzor-Coté et tant d'autres — avaient autrement meilleurs talents et cela est un comble en ce début du vingt et unième siècle.

Post scriptum: Évidemment les Rodin, Arp, Moore, Gonzalez, Brancusi sont rares. Un Lesage par Robert Roussil ou un Lévesque par Armand Vaillancourt, auraient été des compositions stimulantes et mémorables. De tels créateurs auraient sans doute accepté dans le devis de commande d'insérer un visage, une tête, voire un buste réaliste, du personnage illustre mais ils n'auraient pas fait d'un «simple habit» 90 % de leur monument public. De plus jeunes créateurs, bien formés, ne sont pas appelés à soumettre une maquette, hélas. A quoi bon nos écoles d'art alors?

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Si l'ECUS devait dépasser, rares sont les Canadiens qui s'en soucieraient et plus rares encore ceux qui pleureraient sa disparition

Énergie et environnement

Avec les profits d'Hydro-Québec, créer plus de prospérité!

Au lieu de simplement geler les tarifs jusqu'en 2004, il est urgent de tirer le meilleur des profits de la société d'État

JEAN-PAUL THIVIERGE

Analyste énergie et environnement

Hydro fait d'énormes profits et j'estime qu'une partie significative de ceux-ci doit être réinvestie directement dans l'économie québécoise.

L'eau qui est le bien public de tous les Québécois est la source gratuite de la prospérité de la société d'État. Il est donc primordial que les profits qui en découlent reviennent directement aux clients contribuables québécois. À mesure que les énormes investissements d'il y a 20 et 30 ans se remboursent, les profits augmentent rapidement et c'est le peuple du Québec, à titre de vrai actionnaire d'Hydro-Québec qui a investi dans Hydro, qui doit en tirer profit.

Les profits doivent leur revenir directement plutôt qu'au ministre des Finances qui retire les avantages découlant de cette situation, en raison des déformations de la fiscalité. Cela n'est pas équitable pour les citoyens contribuables.

Pour profiter au maximum des revenus d'Hydro il faut les utiliser avec effets multiplicateurs dans des projets structurants à long terme; ainsi pour ne pas gaspiller inutilement l'eau et les autres formes d'énergie il est urgent de mettre en vigueur un véritable programme de rénovation en vraie efficacité énergétique et en économie d'énergie. Pour cela il faut aussi impliquer tous les fournisseurs d'énergie, soit les

fournisseurs gazier et pétroliers.

Le gouvernement, sur recommandation de la Régie de l'Énergie, pourrait mettre en place, pour une période de cinq à dix ans, un grand programme supervisé par l'Agence de l'efficacité énergétique, stipulant que tous les bâtiments du Québec doivent être construits ou isolés de manière à minimiser les pertes thermiques, comme le programme PRIME «Arrêter de chauffer l'univers». Il pourrait aussi décréter que

tous les systèmes énergétiques doivent être modernisés de manière à optimiser la consommation d'énergie. L'ensemble de ces travaux créerait des milliers d'emplois de qualité pour

plusieurs années. De plus, la facture globale annuelle d'énergie baisserait, augmentant ainsi le pouvoir d'achat aux contribuables.

En rationalisant la consommation d'énergie, le niveau des réservoirs deviendra plus sécuritaire, ce qui facilitera l'exportation des surplus d'énergie électrique. Les Québécois seront moins dépendants des fournisseurs pétroliers et on diminuera nos émissions de GES. En prime, les Québécois seront plus à l'aise et l'économie plus prospère. Ainsi, une utilisation judicieuse des profits d'Hydro-Québec serait beaucoup plus structurante qu'un simple transfert des dividendes dans le fond consolidé de la province. De plus, il y a certainement moyen de profiter de programmes fédéraux dans ces domaines.

C'est le peuple du Québec qui doit en tirer profit

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Marie-Claude Petit (comité); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Cyprienne Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurbatt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Des Cars, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cars, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable intérimaire), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaires administratives), Danièle Laperrière, Caroline Perrier, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RÉSIGNE

SUITE DE LA PAGE 1

Les provinces ne s'entendent toujours pas sur la formule et l'étalement de ce rattrapage, a-t-on signalé hier. Mike Harris y est allé de sa propre proposition: en attendant les suites du rapport Romanow sur les systèmes de santé au Canada, dont le dépôt est prévu d'ici à deux ans, le gouvernement fédéral doit assumer dès maintenant la moitié de l'accroissement des coûts des soins de santé auquel font face les provinces. Les premiers ministres, y compris Bernard Landry, se contenteraient d'un consensus visant le rétablissement d'un financement adéquat par l'entremise d'un transfert en espèces, a-t-on souligné.

Bernard Landry entend se concentrer sur trois dossiers, a-t-on rappelé: le financement de la santé, le déséquilibre fiscal et l'énergie. Le transfert des points d'impôt, solution permanente au déséquilibre fiscal, n'intéresse guère les autres provinces pour l'instant. Les petites provinces s'y opposent carrément parce qu'elles ne disposent pas d'une assiette fiscale suffisamment large pour tirer parti d'un tel transfert: elles préconisent plutôt un renforcement de la péréquation. Par pragmatisme, l'Ontario avance des propositions pour répondre aux besoins à court terme. Québec est prêt à se contenter d'une position portant sur la poursuite des travaux concernant le transfert des points d'impôt mais aussi

les différentes formules de péréquation.

Vendredi dernier, la Colombie-Britannique a rendu public l'ordre du jour de la conférence. Les fonctionnaires québécois ont relayé, hier, aux journalistes le document rédigé en anglais seulement. Sous le thème général «Leadership et coopération», les premiers ministres aborderont trois dossiers placés sous la rubrique de la coopération interprovinciale et territoriale: l'énergie, la santé ainsi que l'éducation post-secondaire et l'acquisition des compétences. Sous la rubrique Relations fédérales-provinciales et territoriales, ils discuteront de cinq autres dossiers. Le déséquilibre fiscal et le financement de la santé ont été placés sous le même chapeau. Suivent dans la liste les infrastructures, l'Union sociale et son renouvellement, la petite enfance et l'agriculture. Quant les provinces aborderont la question de l'Union sociale, le Québec, qui n'a pas signé l'entente, se cantonnera dans son rôle d'observateur.

En matière d'énergie, les premiers ministres réclameront la pleine participation des provinces aux négociations visant une politique continentale de l'énergie. Les États-Unis, le Mexique et le Canada ont déjà entamé des discussions à ce sujet. Les premiers ministres rappelleront que les ressources naturelles, y compris les ressources énergétiques, sont de la compétence exclusive des provinces.

OMBRE

SUITE DE LA PAGE 1

quelques heures hier après-midi. À commencer par sa période d'entraînement.

Du haut de ses 21 ans, Xavier Malisse est vu par plusieurs comme une future vedette du tennis. L'an dernier, il était 150^e joueur au monde. Cette année, il a si bien joué qu'il a amélioré son classement de plus de 100 rangs pour se retrouver 42^e. Le jeune Belge est un joueur agressif qui a un coup droit et un service foudroyants.

À Los Angeles samedi dernier, il s'est incliné en demi-finale contre Pete Sampras en deux manches serrées de 7-6 et 6-4. Et il ne s'arrêtera pas là. «Je suis ici pour tout le temps monter», indique Xavier avec un joli accent flamand.

Pas facile de se hisser au sommet du classement de l'ATP. Des heures d'entraînement. Des heures au cours desquelles le joueur apprend à peaufiner chacun de ses coups. Des heures à répéter tellement ces gestes qu'ils deviennent automatiques, ou presque.

«Mon frère jouait au tennis quand j'étais petit et c'est comme ça que j'ai commencé à jouer, pour le plaisir. Je jouais une heure par semaine, ensuite trois heures par semaine, ensuite une heure par jour et tout s'est bousculé.» À 16 ans, il a arrêté l'école. «Il faut tenter sa chance», précise-t-il. Xavier est passé chez les professionnels en 1998.

Après avoir frappé des balles pendant une heure, Xavier range ses raquettes et enfle un gilet. En sortant du court, il signe quelques autographes et se fait prendre en photo. Toujours comme ça? «Oui, oui», confie-t-il un peu gêné.

Une fois dans la salle des joueurs, Xavier est comme un poisson dans l'eau. En allant chercher sa carte pour le dîner, il blague avec d'autres joueurs, parle de tout et de rien. En direction de la salle à manger, il se fait arrêter dans le corridor. «Only the players in this corridor!» Bon enfant, Xavier montre sa carte. Monsieur sécurité s'excuse.

«Sur le court, on est en compétition, mais lorsque l'on quitte le court, tout le monde s'entend bien. On s'amuse, on rigole, ce n'est pas comme chez les filles», m'explique-t-il en mangeant une salade César. Autour de la table, son frère Olivier et sa copine.

Olivier vient de terminer ses études en droit et il accompagne Xavier quelques semaines par année. Les deux frères sont complices, ils trompent l'ennui. Les tournois sont également un moment pour se

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 4001291 Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SQUATTEURS

SUITE DE LA PAGE 1



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les squatteurs ont donné une nouvelle adresse à la maison: le 13 rue de l'espoir.

éparpillé par les démolisseurs à la fin des années 80 quand une centaine de logements du quadrilatère ont été rasés pour faire place à des condos. Les policiers avaient alors procédé à une opération musclée pour expulser les locataires récalcitrants. Mais, par la suite, les promoteurs ont abandonné leur projet immobilier pour transformer le terrain en stationnement. En s'appropriant l'édifice, les squatteurs désirent dénoncer la pénurie de logements sociaux pour les moins bien nantis. Leur geste a pris la Ville de Montréal au dépourvu car ce genre d'initiative est plutôt inhabituel de ce côté-ci de l'Atlantique.

Même s'ils sont étroitement surveillés par les policiers, qui se sont abstenus d'intervenir jusqu'à maintenant, les squatteurs redoutent une expulsion. Ils se sont tout de même préparés pour un long siège et ont entrepris depuis vendredi d'améliorer l'état des lieux en procédant à quelques réparations afin de rendre leur séjour plus agréable. Les nouveaux occupants préparent d'ailleurs une fête populaire qui se déroulera vendredi soir et sera suivie d'une manifestation.

Président de la Commission Séguin

Les années 2000 seront celles de la fiscalité, prédit Yves Séguin

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Si les années 1990 ont été celles des grands débats constitutionnels, les années 2000 seront celles de la fiscalité, prévoit le président de la Commission sur le déséquilibre fiscal, Yves Séguin.

Confrontées à des dépenses grandissantes, particulièrement dans la santé, les provinces exigeront avec de plus en plus d'empressement une révision de la fiscalité canadienne.

«Tous les premiers ministres en parlent, c'est un enjeu national. Je prédis que, si on a une décennie constitutionnelle, la prochaine sera fiscale. Les gens ne veulent plus attaquer le sujet sous l'angle constitutionnel comme cela a été fait durant les dix ou quinze dernières années, mais ils vont le faire sous l'angle fiscal, parce qu'il y a beaucoup d'argent en jeu et, ça, c'est proche des citoyens, tout le monde paie», a déclaré M. Séguin hier dans un entretien à la Presse canadienne.

Créée au printemps par le premier ministre Bernard Landry, la commission Séguin tiendra des audiences publiques à Montréal et à Québec en octobre prochain. Elle fera de même à Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull et Chicoutimi si des intervenants régionaux manifestent le désir de s'exprimer sur le sujet. Ceux qui le souhaitent doivent soumettre un mémoire au plus tard le 21 septembre et en aviser la commission au plus tard le 10 août prochain.

La commission Séguin a rendu publics ses premiers constats sur la fiscalité des particuliers et des entreprises en juin dernier. Mais la commission s'est aussi attardée à l'imputabilité ou plutôt à l'absence d'imputabilité des dépenses intergouvernementales. Ses constatations sur le sujet seront bientôt connues.

Chaque année, rappelle Yves Séguin, plus de 40 milliards de taxes et d'impôts transitent entre Ottawa et les provinces. Mais la péréquation qui en assure la distribution est complexe.

«Il n'y a à peu près personne qui peut expliquer que telle province a eu 200 millions de plus ou de moins. La péréquation repose sur 13 000 paramètres financiers qui changent cinq fois par année, c'est impossible pour quiconque de suivre ça», soutient l'ex-ministre de Robert Bourassa.

Si les dépenses des gouvernements sont soumises à des paramètres budgétaires et à un processus parlementaire stricts, il en est tout autrement des échanges intergouvernementaux.

«Ce sont des sommes fantastiques qui échappent complètement à la rigueur budgétaire et, ça, au-delà de toutes considérations politiques, c'est très préoccupant, et une part importante de nos travaux porte là-dessus. On ne trouve pas sain qu'un gouvernement provincial se fasse dire une fois par année: "Voici, tu as tant cette année." Il faut que les critères soient connus», estime Yves Séguin en rappelant que le Sénat canadien tiendra prochainement des consultations publiques sur la péréquation.

EN BREF

Bush prend position contre le clonage humain

(AFP) — Le président américain George W. Bush a apporté son soutien à un projet de loi de la Chambre des représentants qui interdirait le clonage humain que ce soit pour la recherche scientifique ou pour la reproduction, selon un communiqué de la Maison-Blanche hier. «L'administration est opposée sans équivoque au clonage d'être humain pour la reproduction comme pour la recherche», selon ce communiqué. Toutefois, M. Bush «approuve avec force» le développement de thérapies basées sur les recherches utilisant le clonage autre qu'humain.

COMBINAISONS

de la transformation et de la distribution alimentaire au Québec» n'a pas pour vocation de surveiller la qualité de l'alimentation, il vise plutôt «essentiellement à promouvoir les intérêts des membres auprès des autres maillons de la chaîne agro-alimentaire», peut-on lire sur le site Internet de l'organisme. «Maillons» dont les consommateurs font partie.

L'association représente entre autres, par sa «division service alimentaire» des entreprises comme Agropur, Aliments Flamingo, les Fromages Saputo, Heinz, McCain, Nestlé, Olymel, les soupes Campbell ou encore Procter & Gamble dont l'ensemble des produits sont très présents dans les placards et réfrigérateurs des consommateurs québécois.

Cette coopération entre diététistes et industriels de l'alimentation afin de «mieux informer la population en matière d'alimentation» durant le mois de l'innocuité est loin d'être un cas isolé.

En fait, les liens entretenus entre les professionnels de la nutrition et les grands groupes agro-alimentaires sont aujourd'hui de plus en plus nombreux. Des exemples? L'Institut canadien du sucre, qui se présente comme le «porte-parole de l'industrie depuis 30 ans» et dont le mandat officiel est de «lutter pour préserver la santé financière et la compétitivité de l'industrie sucrière» a commandité l'an dernier le Congrès annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ).

Les géants Kraft, Campbell, Kelloggs, les Céréales Post, Weston, Saputo et, plus modestement, les Aliments Carrière de Saint-Denis-sur-Richelieu contribuent financièrement à la tenue du Mois de la nutrition orchestré chaque année en mars par le regroupement des diététistes du Canada tout comme au Québec par l'OPDQ. Histoire de s'assurer une présence publique lors de cette vaste campagne nationale de promotion du «bien manger».

Quant à la fédération des producteurs de porcs du

Québec dont «la mission est de défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des 4400 producteurs et productrices de porcs du Québec» ou les producteurs laitiers du Canada, organisme fondé en 1834 pour faire la promotion «des intérêts des producteurs laitiers partout au Canada», ils s'associent régulièrement à l'Ordre ou à d'autres regroupements de diététistes pour la tenue de «séminaires de formation» ou encore de campagnes d'information publiques sur les bienfaits de leurs produits.

Les intérêts commerciaux clairement affichés par ces entreprises ou ces organismes sont-ils incompatibles avec ceux des diététistes dont la fonction est avant tout d'informer de manière objective et désintéressée la population sur les aliments qu'elle consomme? La présence de groupes agro-alimentaires proche de ces spécialistes de la nutrition peut-elle finir par miner la crédibilité des diététistes en les plaçant dans une apparence de conflit d'intérêts?

La présidente de l'OPDQ, Louise Lamoureux, est étonnée par ces questions. Le financement d'ateliers de formation pour les diététistes lors de leur congrès par des entreprises agro-alimentaires ou la présence de ces mêmes compagnies lors d'événements consacrés à la nutrition n'a rien d'anormal, selon elle. «C'est une source de financement nécessaire. D'autres associations ou ordres professionnels font exactement la même chose que nous, explique-t-elle. Une commandite, c'est juste une commandite. Cela peut-il atténuer ou influencer notre jugement? Je ne crois pas.» D'autant, estime-t-elle, que l'intérêt porté par ces industriels ou organismes aux diététistes ne serait que purement philanthropique. «Ils nous financent car ils croient en notre travail», dit-elle.

Demain: Quand les liens étroits entre diététistes et industrie de l'agro-alimentation dérangent certains de ces professionnels de la nutrition.

voir, puisque Xavier demeure en Floride (Sarasota) depuis quatre ans.

Voyager constamment ne dérange pas Xavier le moins du monde. «C'est parfois fatigant, mais une fois qu'on s'habitue, c'est facile. C'est chouette quoi, on voit du pays!» Le Belge en est à sa première visite à Montréal.

Après la salade, Xavier va chercher un plat de pâtes et un Sprite. Je n'en peux plus, je lui demande s'il surveille son alimentation. «Pas vraiment. Avant un match, oui, mais pas le reste du temps. C'est sûr que je ne mange pas trop de McDo, mais je suis mince de nature», ajoute-t-il en se tapant la panse (inexistante, évidemment). Quelle injustice...

Le ventre plein, Xavier retourne à la salle des joueurs. Un représentant de la compagnie Yonex s'approche de lui et lui glisse sa carte professionnelle dans la main. Puis, le directeur des communications de l'ATP lui fait part d'une offre du réseau ESPN: on veut faire un portrait de lui en interrogeant des membres de sa famille, ses amis, ses entraîneurs. La réponse de Xavier est on ne peut plus claire: «Non, je veux rester en dehors de tout cela.»

N'empêche qu'il accepte de donner une petite entrevue au même réseau une heure plus tard. Entre-temps, direction scène principale où il donne une séance d'autographes. Une quinzaine de minutes, quelques petites questions anodines et, hop!, il est reparti.

Avant l'entrevue télévisée, Xavier décide de s'amuser un peu: quelques parties de billard, de hockey sur table, de football sur table et de ping-pong. Puis, il appelle chez lui sur son téléphone portable.

Lorsqu'il raccroche, c'est déjà l'heure d'aller à l'entrevue de ESPN. Petite salle sombre, un siège et des projecteurs. L'animateur lui pose quelques questions sur la campagne publicitaire «New Balls, please» qui met en vedette les jeunes joueurs du circuit. «C'est bien, parce que beaucoup de personnes qui viennent nous voir jouer ignorent les noms de ceux qui forment la relève.»

On lui parle de l'année dernière, une année difficile pour lui. «Je me suis rendu compte que mon talent seul n'était pas suffisant pour gagner, je dois travailler fort sur le court.» Travailler son service, son revers, son coup droit.

Et, finalement, l'animateur l'avertit qu'il n'a pas à répondre à la question s'il ne le désire pas. Il lui demande si sa rupture avec Jennifer Capriati (l'automne dernier) a aidé les deux tourtereaux à se concentrer plus sur leur jeu (Capriati a remporté deux tournois du Grand Chelem cette année). Que répondre à une telle question? Xavier s'en sort bien et dit que leurs chemins se sont écartés et que leurs succès respectifs n'ont rien à voir avec leur séparation.

Lorsque la caméra s'éteint, il est déjà temps de partir. Xavier sourit et me serre la main. Un chic type avec un joli minois. Sa journée n'est pas terminée, il doit assister à la présentation des joueurs qui aura lieu dans la soirée. Et après? Direction centre-ville où il se coulera dans son lit pour tenter de se remettre d'un long vol et du décalage horaire. Mais il est habitué.

SUITE DE LA PAGE 1

Porté publiquement par un regroupement de diététistes, ce mois de l'innocuité est toutefois orchestré non par l'ADAQ mais plutôt par le Groupe SM, «le plus gros bureau de consultants en innocuité alimentaire au pays», explique Paul-Guy Duhamel, coordonnateur du mois. Un bureau qui, avec ses deux filiales (Laboratoires d'environnement SM et SM-Copral) offre une multitude de services — payants! — dans le domaine du contrôle de la qualité des aliments aux principales entreprises œuvrant dans le monde agro-alimentaire.

Experts en santé-nutrition et entreprises privées vendant aux industries de préparation et de distribution alimentaire des conseils et des procédés en matière d'inspections sanitaires, unis pour la même cause? Le mariage était inévitable, estime M. Duhamel, le concepteur du projet qui avoue avoir pris contact avec l'ADAQ, il y a quelques mois, pour mettre en place ce premier mois consacré à la sécurité alimentaire au Québec.

«Si nous avions organisé le mois de l'innocuité nous-mêmes, nous serions passés pour des gens qui veulent vendre leur salade», explique-t-il. Avec l'ADAQ, cela nous permet d'utiliser la crédibilité des diététistes pour faire passer le message. Un message rassurant. Ce mois d'information étant, selon lui, une occasion rêvée pour l'industrie agro-alimentaire de «faire part au public des efforts mis en place pour garantir la qualité et la sécurité de leurs produits».

Les représentants de cette industrie ont d'ailleurs attrapé la balle au bond et, par l'entremise de l'Association des manufacturiers des produits alimentaires du Québec (AMPAQ), un des partenaires, pour l'occasion, de l'ADAQ et du Groupe SM, participent en grand nombre à cet hymne à l'innocuité.

Pourtant, ce «regroupement d'entreprises du secteur